

*nos
recherches
changent
le monde*

**RAPPORT ANNUEL
DE GESTION
2007-2008**

JUILLET 2008

Fonds de recherche
sur la société
et la culture

Québec 

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2007-2008

JUILLET 2008

TABLE DES MATIÈRES

le message du président-directeur général	5
la déclaration attestant la fiabilité des données et des contrôles afférents	7
le Fonds Société et Culture et son environnement	9
les faits saillants 2007-2008	13
les résultats 2007-2008	15
orientation 1 : consolider l'environnement de recherche en conservant la capacité de répondre aux besoins émergents	25
orientation 2 : soutenir la recherche s'inscrivant dans les grandes priorités sociales, économiques et culturelles du Québec	37
orientation 3 : contribuer à la mobilisation des savoirs, à l'intensification du partage et de l'utilisation des connaissances	43
orientation 4 : appuyer et servir la communauté de la recherche, contribuer à la cohésion du système de recherche et d'innovation	49
les actions communes des trois Fonds 2007-2008	61
la liste des sigles et des acronymes	65
les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2008	67

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Voilà déjà près de deux ans que je suis à la barre du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, un acteur-clé dans le développement du système québécois de recherche et d'innovation, et c'est avec plaisir que je présente le deuxième *Rapport annuel de gestion* sous ma responsabilité. Ce *Rapport*, témoin des réalisations de l'année 2007-2008, fait état des défis que le Fonds a su relever grâce au travail de son personnel et en tablant sur sa tradition de partenariat, de consultation et de concertation.

L'année 2007-2008 marque une étape importante dans le processus de renouvellement de sa programmation. Elle a, entre autres, donné lieu à une nouvelle mouture du programme *Soutien aux équipes de recherche* et à un réajustement des objectifs du programme *Actions concertées*. Si le Fonds s'est soucié d'offrir une architecture de programmes souple permettant d'asseoir une large base de recherche et d'accueillir une diversité de disciplines et de traditions de recherche propres aux SSHAL, il a aussi gardé le cap sur la relève scientifique. En plus des sommes consenties pour l'é de nouveaux chercheurs, des efforts supplémentaires ont été déployés pour attirer davantage cette relève en région.

Grâce aux crédits prévus dans le cadre de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI)*, le Fonds a augmenté de façon substantielle l'offre du nombre de bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat. De même, il a mis de l'avant une série d'initiatives ciblant tout particulièrement les étudiants. Parmi les principales réalisations, signalons : la création du programme *Bourse d'initiation à la recherche au 1^{er} cycle*, la mise en place du programme *Bourse thématique NE³LS*, l'adoption du programme *Bourse de recherche postdoctorale en recherche-crédation* et, finalement, la mise en œuvre de mesures originales pour soutenir la mobilité des chercheurs en formation grâce à des bourses pour des stages internationaux. Par ailleurs, malgré de nombreuses activités de promotion auprès de la communauté scientifique et des milieux d'accueil potentiels, le programme de bourse en milieu de pratique, volet innovation, a suscité peu d'intérêt tant du côté des candidats que de celui des entreprises. À cet égard, on explorera dans l'année qui vient les ajustements qu'il est possible d'apporter au programme pour mieux l'adapter aux caractéristiques de nos domaines de recherche.

L'année 2007-2008 fut également celle où l'accent a été mis sur l'élargissement et la diversification des partenariats. Au chapitre des actions concertées, la tendance à la diversification des thématiques et des partenaires s'est maintenue, voire accentuée, ce qui invite à des modalités de soutien plus variées de même qu'à la mise en place de dispositifs de partage de connaissances et de valorisation des résultats des recherches financées. Le Fonds a également participé activement à l'élaboration des stratégies de recherche et de transfert de connaissances en lien notamment avec les défis *Lutte contre la pauvreté*, *Habitudes de vie*, *Efficacité du système de santé* et *Formation*, défis issus d'un projet de type prospectif appelé *Perspectives Science-*

Technologie-Société (STS), piloté par le Conseil de la science et de la technologie. À ce chapitre, la prochaine année sera une année charnière, à savoir une période intense de développement de partenariats financiers et d'élaboration d'actions concertées.

En ce qui a trait au rapprochement recherche-société, le Fonds a multiplié ses activités en matière de promotion de la recherche en SSHAL. Une vingtaine de fiches de résultats vulgarisés découlant de projets de recherche menés dans le cadre de l'Action concertée *Persévérance et réussite scolaires* ont été rédigées et diffusées. Le Fonds a également organisé une quarantaine d'activités de suivi et de transfert de connaissances, de même qu'un forum sur la problématique des gangs de rue. Dans le cadre d'un événement rassemblant l'ensemble des regroupements stratégiques financés, le Fonds a préparé, en collaboration avec les responsables des regroupements, un livret intitulé *De bons coups pour le Québec* qui met en évidence les résultats et les retombées de recherches réalisées par ces ensembles de chercheurs performants. Finalement, un quatrième numéro de la revue *Recherches Innovations* a vu le jour; on y trouve notamment des pistes de réflexion sur le dialogue science et société.

En termes de soutien organisationnel, le Fonds a poursuivi ses efforts pour offrir une structure efficace et conviviale, et maintenir une qualité de services pour sa clientèle et ses partenaires. Il a pu réaffirmer une fois de plus son rôle de conseiller en évaluation, notamment dans le cadre des programmes de la Fondation canadienne pour l'innovation et dans celui des Chaires de recherche du Canada. Le Fonds a également jeté les bases d'une réflexion qui s'est avérée fructueuse autour d'une politique d'évaluation de programmes, une réflexion qui se poursuivra en 2008-2009. Au chapitre des outils informationnels, le Fonds a conçu une série de tableaux de bord pour suivre le cheminement de ses boursiers en plus de mener avec succès deux projets pilotes originaux, l'un portant sur la structuration des publications, l'autre visant une approche « sans papier » lors de la tenue de comités d'évaluation. Par ailleurs, le Fonds a connu son lot de difficultés dans le déploiement de son nouveau *Registre des regroupements stratégiques*. À cet égard, le Fonds entend corriger le tir et ajustera dans la prochaine année ledit registre en fonction des commentaires de la communauté. Garant d'une riche tradition de consultation et de partenariat, le Fonds a continué de faire preuve de transparence et d'écoute par une diffusion constante d'information sur ses décisions et ses orientations, et par des rencontres périodiques avec sa clientèle et ses divers partenaires.

Au terme de cette année bien remplie, j'entends maintenir la cadence dans le développement d'une culture de l'innovation, de la collaboration et du partenariat. En tant que gestionnaire de deniers publics, je continuerai de faire preuve du plus haut niveau d'imputabilité. Je mettrai tout en œuvre pour affirmer le rôle central du Fonds Société et Culture dans le développement et l'évolution du système québécois de recherche et d'innovation en SSHAL.

Le président-directeur général,



Jacques Babin

LA DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

L'information contenue dans le présent *Rapport annuel de gestion 2007-2008* du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture relève de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la véracité de l'information qui y est présentée ainsi que sur la fiabilité des contrôles s'y rapportant.

Ce *Rapport annuel de gestion 2007-2008* décrit fidèlement la mission, les orientations stratégiques et les axes d'intervention du Fonds Société et Culture. Il fait aussi état des objectifs, des indicateurs et des résultats obtenus pour cette année.

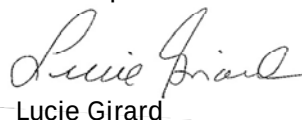
Aussi, par la présente, je déclare que les données contenues dans le présent rapport ainsi que les contrôles afférents à ces données sont exacts et fiables et qu'ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait le 31 mars 2008.

Le président-directeur général,



Jacques Babin

La vice-présidente à l'administration et à l'information,



Lucie Girard

LE FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE ET SON ENVIRONNEMENT

MISSION

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture a pour mission de soutenir financièrement et de promouvoir la recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs dans les secteurs des sciences sociales et humaines, des arts et des lettres. Le Fonds doit également établir les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques portant sur des problématiques sociétales. Sa raison d'être est de contribuer à faire du Québec une véritable

société du savoir, reconnue pour l'excellence de ses chercheurs et la qualité de ses réalisations en recherche.

Le principal levier d'intervention du Fonds est l'offre de bourses et de subventions qui apportent un soutien financier aux étudiants et aux chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans les 13 grands domaines cartographiant les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres.

DOMAINES DE RECHERCHE

Le champ de responsabilité du Fonds Société et Culture renvoie à 13 domaines de recherche :

- Arts, littérature et société
- Création artistique et littéraire
- Cultures, religions et civilisations
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale
- Économie, emploi et marchés
- Éducation, savoirs et compétences
- Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine
- Gestion des organisations
- Langues et langage
- Médias, communications et information
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain
- Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions
- Relations internationales et développement

CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 31 mars 2008

Jacques Babin

Président-directeur général

Johanne Archambault

*Directrice de la coordination
et des affaires académiques*
CSSS – Institut universitaire
de gériatrie de Sherbrooke

Marie-Andrée Beaudet

Professeure
Département des littératures
Université Laval

Raffaella Commodari

Étudiante en droit
Université McGill

Louise Gaudreau

Professeure directrice
Département d'éducation et pédagogie
Université du Québec à Montréal

David Graham

Doyen
Faculté des arts et des sciences
Université Concordia

Bruno Jean

Professeur
Département des sciences humaines
Université du Québec à Rimouski

Berthe A. Lambert

Professeure
Département des sciences de la gestion
Université du Québec à Rimouski

Mireille Mathieu

Présidente-directrice générale
Centre de liaison sur l'intervention et la
prévention psychosociales

Alain Noël

Professeur
Département de science politique
Université de Montréal

Monique Régimbald-Zeiber

Professeure
École des arts visuels et médiatiques
Université du Québec à Montréal

Josée St-Pierre

Professeure
Département des sciences de la gestion
Université du Québec à Trois-Rivières

Marie Simard

Professeure associée
École de service social
Université Laval

Jean-Noël Tremblay

Chargé de cours
École nationale d'administration publique

OBSERVATRICE

Geneviève Tanguay

Sous-ministre adjointe
Direction générale de la recherche, de
l'innovation, de la science et société
Ministère du Développement économique, de
l'Innovation et de l'Exportation

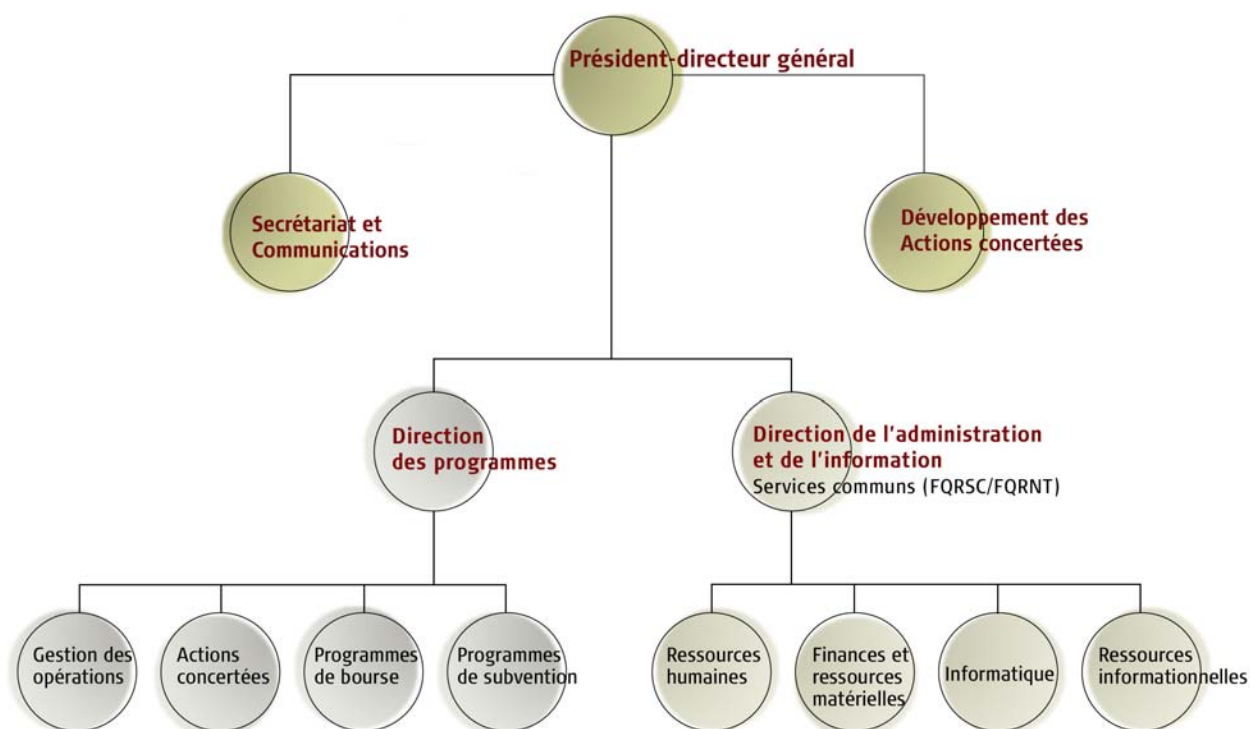
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le Fonds Société et Culture est un organisme autonome, dirigé par un président-directeur général et doté d'un conseil d'administration. Il relève du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

En date du 31 mars 2008, le Fonds comptait dans son plan d'effectif trois cadres incluant le président-directeur général, 11 professionnels et 10 employés de soutien. Le personnel affecté exclusivement au Fonds totalise 23 personnes à temps complet et une personne cyclique (9 mois/année) affectées à la direction des programmes et au bureau du président-directeur général. De plus, le Fonds Société et Culture partage, avec le Fonds Nature et Technologies, 25 employés dédiés aux

Services communs, responsables de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles, informatiques et informationnelles. Plus précisément, quatre cadres, sept professionnels et 14 employés de soutien sont affectés aux Services communs. L'existence des Services communs permet des économies d'échelle considérables tout en assurant l'accès à un bassin d'expertise — dont aucun des Fonds ne pourrait bénéficier avec son seul budget — et en donnant la liberté à chaque Fonds de se doter d'une programmation et d'un processus de gestion qui répondent adéquatement aux besoins particuliers de sa clientèle. Il s'agit là de l'un des nombreux mécanismes de concertation et de collaboration mis en place entre les Fonds de recherche du Québec.

ORGANIGRAMME DU FONDS SOCIÉTÉ ET CULTURE



CLIENTÈLES ET PUBLICS CIBLES

La clientèle du Fonds est non seulement diversifiée tant par ses objets de recherche que par ses approches et pratiques, mais elle est également imposante. Le bassin potentiel de clientèle du Fonds inclut quelque 4 500 professeurs-chercheurs et plus de 16 000 étudiants de maîtrise et de doctorat inscrits à temps plein en plus des cohortes de postdoctorants et des professeurs du réseau collégial actifs en recherche. Le milieu de l'enseignement supérieur n'est pas uniquement un client du Fonds, il en est également un partenaire. Les chercheurs, les établissements et les gestionnaires sont des partenaires

privilegiés présents dans les relais administratifs, les comités de pairs et les structures de consultation sur les enjeux et la planification du développement du système québécois de recherche et d'innovation. Le Fonds compte également de nombreux partenaires parmi les ministères, les organismes des secteurs publics et parapublics, les groupes sociaux et communautaires qui sont, soit partie prenante des projets d'actions concertées gérés par le Fonds, soit impliqués dans des équipes en partenariat soutenues par le Fonds, soit associés à des programmes conjoints.

GRAPHIQUE 1

LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, DES ARTS ET DES LETTRES DANS LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE



Source : CREPUQ, 2004; MELS (GDEU), 2005

LES FAITS SAILLANTS 2007-2008

- Investissements de 31,2 millions de \$ en subventions et de 13,7 millions de \$ en bourses.
Un soutien financier à :
 - 892 étudiants à la maîtrise et au doctorat
 - 341 nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs
 - 75 stagiaires postdoctoraux
 - 28 revues de recherche et de transfert de connaissances
 - 130 équipes de recherche de différents stades et différentes configurations regroupant 1 286 chercheurs
 - 28 regroupements stratégiques rassemblant 1 287 chercheurs
 - 18 regroupements de recherche-crédation
 - 7 projets novateurs de recherche
 - 24 actions concertées menées essentiellement avec des partenaires publics, sur des thématiques variées, dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec
 - 6 centres affiliés universitaires
 - 4 instituts universitaires
- Mise à jour du programme *Soutien aux équipes de recherche*
- Révision et ajustement du programme *Actions concertées*
- Offre de nouveaux programmes de bourses : *Bourse thématique NE³LS*, *Bourse postdoctorale en recherche-crédation*, *Bourse du Québec en matière de francophonie canadienne*
- Création d'un programme régulier de bourse d'initiation à la recherche au 1^{er} cycle
- Adoption de mesures originales pour soutenir la mobilité des chercheurs en formation grâce à des bourses pour des stages internationaux
- Participation à l'élaboration des stratégies de recherche et de transfert de connaissances en lien avec les défis *Lutte contre la pauvreté*, *Habitudes de vie*, *Efficacité du système de santé* et *Formation* (défis STS)
- Réflexion autour d'une Politique d'évaluation de programmes
- Publication de la quatrième édition de la revue *Recherches Innovations*

LES RÉSULTATS 2007-2008

La présente section du rapport fait état des résultats en regard du *Plan d'action 2007-2008*. D'entrée de jeu, un tableau présente les octrois que le Fonds a accordés en 2007-2008 par axe de programmation et par programme. Suit un bilan de l'état de la demande de bourses et de subventions aux différents concours tenus à l'automne 2007. Finalement, sont rapportés de façon détaillée les résultats obtenus en lien avec les objectifs poursuivis par le FQRSC au cours de l'exercice financier 2007-2008. Ces objectifs sont regroupés en fonction des quatre grandes orientations stratégiques qui balisent les actions du Fonds, à savoir l'environnement de recherche, les priorités stratégiques, le rapprochement recherche-société et le soutien organisationnel.

TABLEAU 1
**RÉPARTITION DES OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION ET PAR PROGRAMME
(2007-2008)**

Programme	Nombre*	Montant (\$) *
BOURSES		
<i>Soutien à la relève de chercheurs</i>		
Bourses de maîtrise ¹	251	1 977 706
Bourses de maîtrise ¹ - SQRI	23	245 000
Bourses de doctorat ²	528	8 408 856
Bourses de doctorat ² - SQRI	56	906 675
Bourses de postdoctorat ³	66	1 452 364
Bourses de postdoctorat ³ - SQRI	9	199 871
Autres bourses ⁴	34	477 059
TOTAL BOURSES⁵	967	13 667 531
SUBVENTIONS		
<i>Soutien à la relève de chercheurs</i>		
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)	324	4 282 506
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel) - SQRI	7	104 602
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créateurs	10	124 144
Chercheurs-boursiers ⁶	2	37 240
Programme stratégique de professeurs-chercheurs (volet salarial) ⁶	7	144 305
Transfert de bourses postdoctorales en subventions de démarrage	2	35 000
<i>Sous-total</i>	352	4 727 797

Soutien à l'innovation et à la structuration		
Regroupements stratégiques	28	5 880 247
Appui à la recherche-cr��ation	18	800 414
Soutien aux ��quipes de recherche	130	11 841 703
Appui aux projets novateurs	7	114 578
D��gagement d'enseignement de chercheurs de coll��ge	8	121 673
<i>Sous-total</i>	191	18 758 615
Soutien �� la recherche dans les domaines d'importance strat��gique		
Programme <i>Actions concert��es</i> ⁷	99	4 642 068
Programme conjoint avec le MSSS de soutien aux infrastructures de recherche, des instituts et des centres affili��s universitaires	10	1 662 788
Programme conjoint avec le FRSQ et le MSSS de centres de recherche interdisciplinaire en r��adaptation et en int��gration	2	467 500
Projets sp��ciaux	9	90 262
Bourses d'initiation �� la recherche (1��r cycle)	12	60 000
R��seau conjoint FRSQ-FQRNT-FQRSC / Sant�� et s��curit�� au travail	1	11 000
Plateforme trois Fonds	2	12 000
<i>Sous-total</i>	135	6 945 618
Soutien �� la valorisation et �� la diffusion de la recherche		
Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances	28	715 170
Portail ��lectronique ��rudit	1	85 000
<i>Sous-total</i>	29	800 170
TOTAL SUBVENTIONS	707	31 232 200
TOTAL BOURSES ET SUBVENTIONS⁸	1 674	44 899 731

* Concours et engagements

NOTES

1. Bourses de ma  trise accord  es dans le cadre des programmes r  guliers de bourse.
2. Bourses de doctorat accord  es dans le cadre des programmes r  guliers de bourse et dans le cadre du programme de doctorat en recherche sociale.
3. Sont incluses les indemnit  s suppl  mentaires accord  es dans le cadre de ce programme.
4. Bourses accord  es dans le cadre des programmes suivants : 17 bourses de r  int  gration en recherche, 5 bourses dans le cadre des programmes th  matiques, 9 bourses dans le cadre des programmes interculturels, 3 bourses BMP : minist  res et organismes.
5. Nombre total de bourses correspond au nombre total de candidats qui ont re  u un montant d'argent au cours de l'ann  e 2007-2008.
6. Programmes en d  phasage. Les montants correspondent aux engagements seulement.
7. Sur les 99 octrois accord  s dans le programme *Actions concert  es*, on d  nombre 81 subventions pour un montant total de 4 315 397 \$ et 18 bourses pour un montant total de 326 671 \$. L'ensemble des octrois indiqu  s incluent la part du Fonds et celle des partenaires.
8. Les   tats financiers tiennent compte des remboursements effectu  s par les b  n  ficiaires ainsi que de certains ajustements de l'ann  e 2006-2007, contrairement aux enveloppes identifi  es dans le pr  sent tableau.

PRÈS DE 45 MILLIONS DE DOLLARS EN OCTROIS

Au cours de l'exercice 2007-2008, le Fonds a versé 31 232 200 \$ en subventions de recherche et 13 667 531 \$ en bourses de formation de chercheurs pour un montant global

de 44 899 731 \$, ce qui représente une hausse de près de 12 % par rapport aux octrois de 40 162 336 \$ de l'année dernière. Ces octrois tiennent compte des crédits alloués dans le cadre de la SQRI.

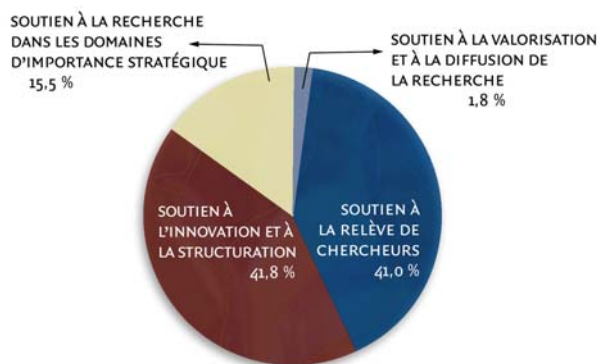
TABEAU 2
MONTANTS OCTROYÉS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2007-2008)

Axe de programmation	Octrois (\$)
Soutien à la relève de chercheurs	18 395 328
Soutien à l'innovation et à la structuration	18 758 615
Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique	6 945 618
Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche	800 170
	44 899 731

Au regard des quatre axes de programmation du Fonds, la plus grande part du budget, soit 41,8 %, est consacrée au soutien à l'innovation et à la structuration de la recherche, notamment à travers 130 équipes et 28 regroupements stratégiques. Le soutien à la relève mobilise 41 % du budget, ce qui englobe l'offre de bourses aux étudiants des cycles supérieurs, l'appui aux

postdoctorants et le soutien au démarrage de carrière de recherche. Il s'agit d'une proportion du budget similaire à celle de l'an passé, ce qui illustre les efforts du Fonds accordés à la relève universitaire en vue de mieux répondre aux besoins de la société québécoise en personnel hautement qualifié.

GRAPHIQUE 2
RÉPARTITION (%) DES OCTROIS PAR AXE DE PROGRAMMATION (2007-2008)



Les sommes octroyées dans l'axe *Soutien à la recherche dans les domaines d'importance stratégique* comptent pour 15,5 % du budget, en incluant la part des partenaires. Encore là, il s'agit d'une proportion relativement similaire à celle de l'année précédente. Enfin, l'axe *Soutien à la valorisation et à la diffusion de la recherche* représente 1,8 % du budget total. Il

s'agit du soutien direct alloué à la diffusion et au rayonnement de l'expertise des chercheurs québécois à travers le programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* auquel on doit ajouter, dans les faits, d'importantes sommes réservées à la diffusion et au transfert de connaissances dans l'ensemble des subventions de recherche.

TABLEAU 3

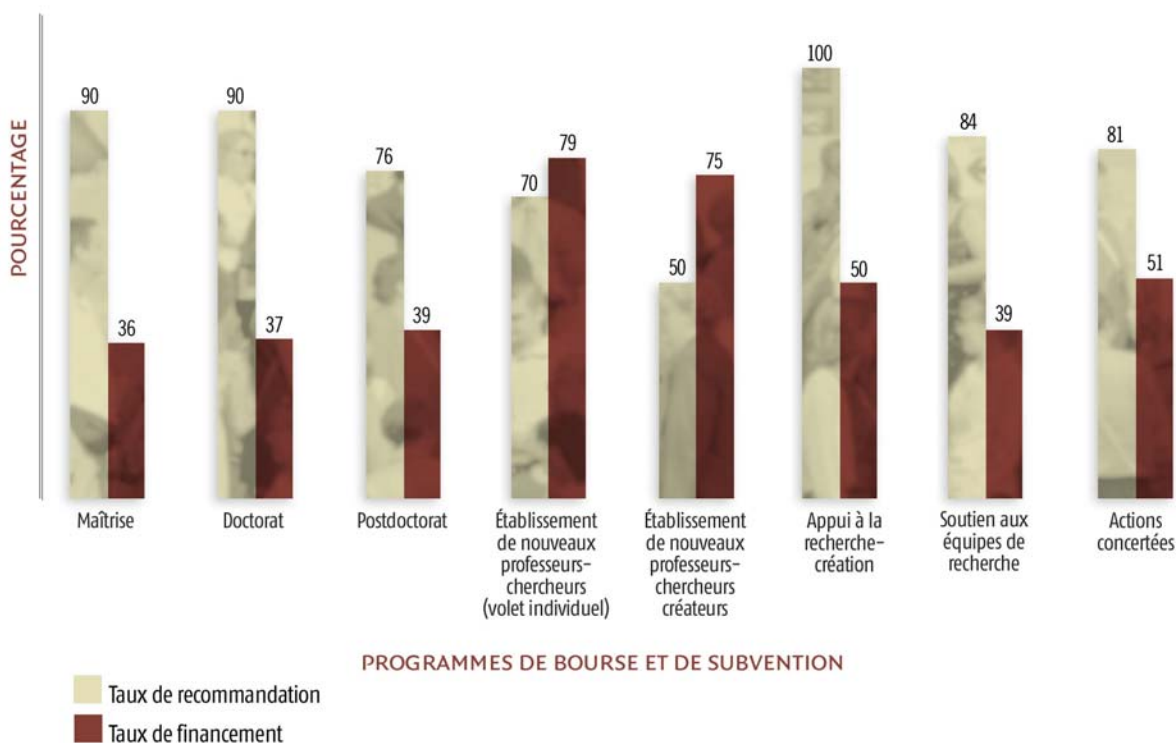
**TAUX DE RECOMMANDATION ET TAUX DE FINANCEMENT
DANS LES PROGRAMMES DE BOURSE ET DE SUBVENTION EN 2007-2008**

Programme de bourse et de subvention	Nombre de demandes admissibles	Nombre de demandes recommandées	Nombre de demandes financées	Taux de recommandation	Taux de financement
	a	b	c	b / a	c / b
Maîtrise	577	519	187	90 %	36 %
Doctorat	917	822	302	90 %	37 %
Postdoctorat	149	113	44	76 %	39 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs (volet individuel)	201	140	110	70 %	79 %
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs	8	4	3	50 %	75 %
Appui à la recherche-créeation	14	14	7	100 %	50 %
Soutien aux équipes de recherche	74	62	24	84 %	39 %
Actions concertées*	83	67	34	81 %	51 %

* Sont exclues du tableau les demandes de bourse dans le cadre du programme *Actions concertées*.

GRAPHIQUE 3

TAUX DE RECOMMANDATION ET TAUX DE FINANCEMENT DANS LES PROGRAMMES DE BOURSE ET DE SUBVENTION EN 2007-2008



L'ÉTAT DE LA DEMANDE DE L'AUTOMNE 2007

Le Fonds a reçu près de 2 000 demandes de bourse et de subvention aux différents concours tenus à l'automne 2007. Outre les programmes offerts l'année dernière, trois nouveaux programmes ont tenu pour la première fois leurs concours, à savoir les programmes *Bourse thématique NE³LS*, *Bourse du Québec en matière de francophonie canadienne* et *Bourse postdoctorale en recherche-crédation*. S'ajoutent trois programmes qui tiennent leur concours sur des cycles pluriannuels différents, soit les programmes *Appui aux projets novateurs*, *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances* et *Regroupements stratégiques*. Cette année, ces trois programmes ont convergé en tenant leur compétition au cours de la même période. Les concours de cette année se caractérisent par un recul de la fréquentation aux programmes de bourse et une légère hausse

de la demande pour l'ensemble des programmes de subvention. Voyons voir.

BAISSE NOTABLE DE LA DEMANDE DE BOURSES

Au concours de l'automne, le Fonds a reçu 540 demandes à la maîtrise et 815 au doctorat pour un total de 1 355 demandes admissibles, une baisse de 9 % par rapport à l'année précédente. Plus précisément, la demande connaît une diminution de 6 % au 2^e cycle et de 11 % au 3^e cycle. Si le nombre de demandes admissibles au doctorat est en baisse en regard de l'année dernière — voire pour une troisième année consécutive —, ce recul s'observe surtout pour les demandes en resoumission. Quant à la demande admissible de bourses postdoctorales, elle s'établit à 168 candidatures, soit une hausse de 13 % par rapport à l'année dernière. En plus d'une hausse

de la demande dans le programme *Bourse postdoctorale*, on note également l'entrée dans la course de huit candidatures dans le nouveau programme *Bourse postdoctorale en recherche-cr  ation*.

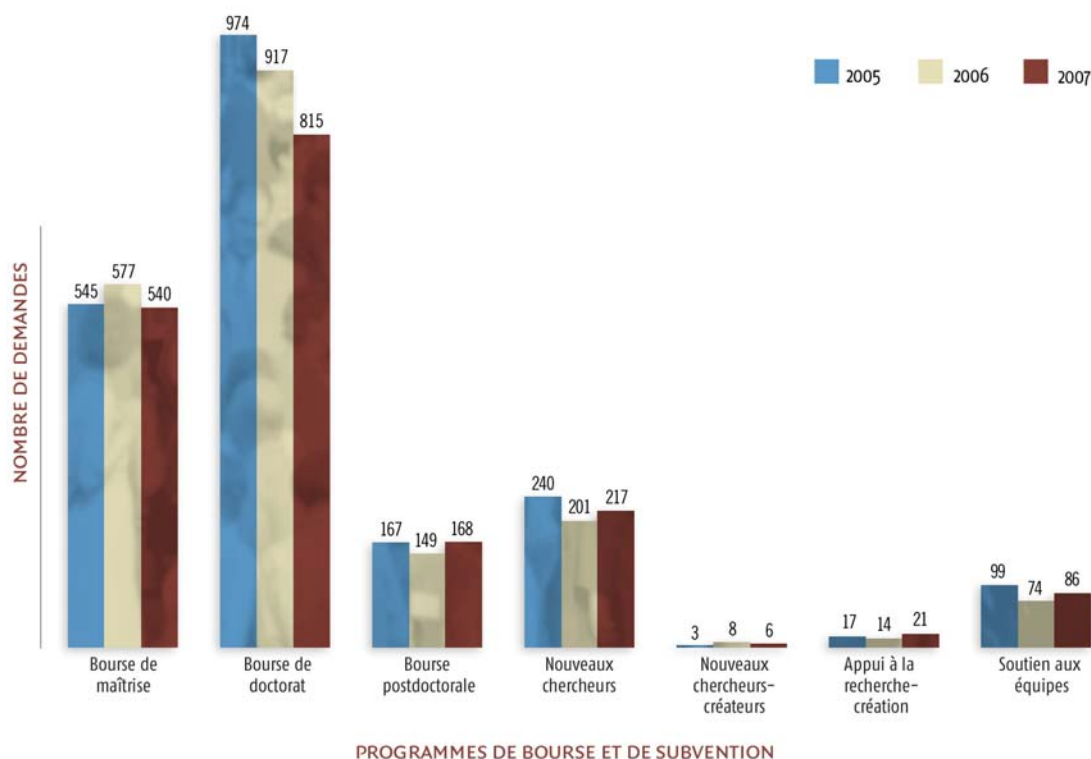
En termes de profil par domaine de recherche, le portrait se compare    celui des ann  es ant  rieures. Pr  s de la moiti   des demandes dans les concours 2008-2009, tous programmes de bourse confondus, se concentrent dans les m  mes trois grands domaines de recherche, soit *D  veloppement et fonctionnement des personnes et des communaut  s, et vie sociale* (20 %), *Arts, litt  rature et soci  t  * (19 %) et *  ducation,*

savoirs et comp  tences (9 %). On constate par ailleurs un recul de la fr  quentation dans plusieurs domaines de recherche, notamment dans *Nature, transformation et gouvernance de la soci  t   et des institutions* (26 %), *Langues et langage* (21 %) et *Cr  ation litt  raire et artistique* (20 %).

Au chapitre des   tablissements, les principales hausses de la demande viennent des universit  s en r  gion (UQAC, avec 55 %; UQAR, avec 50 %; UQTR, avec 33 %; UQO, avec 14 %) alors que les baisses les plus significatives proviennent de HEC Montr  al et de l'Universit   de Montr  al avec des diminutions gravitant autour de 20 %.

GRAPHIQUE 4

NOMBRE DE DEMANDES ADMISSIBLES DE BOURSE ET DE SUBVENTION PAR PROGRAMME R  GULIER, SOUMISES AU COURS DES TROIS DERNIERS CONCOURS



LÉGÈRE HAUSSE DE LA DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Fonds a reçu 433 demandes de subvention admissibles aux différents concours tenus à l'automne 2007. Cependant, il est difficile de comparer la demande de l'automne 2007 avec celle de l'automne 2006 compte tenu des changements dans l'offre de programmes. En effet, à l'automne 2007, les programmes *Appui aux projets novateurs*, *Soutien aux revues de recherche et de transfert des connaissances* et *Regroupements stratégiques* qui sont offerts sur une base pluriannuelle faisaient partie de la compétition alors qu'ils étaient absents l'année précédente. Nonobstant cette réserve, on constate en chiffres absolus une hausse de 6 % de la demande par rapport à l'année dernière, soit 433 propositions contre 410 reçues un an plus tôt.

Plus spécifiquement, on note une augmentation de 8 % de la demande au programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*, le nombre de dossiers admissibles passant de 201 à 217. Après un net recul de la fréquentation l'an dernier (une baisse de 16 %), la demande du côté de la relève revient à l'automne 2007 à un niveau comparable à celui des derniers concours, soit autour de 220 demandes admissibles. Bien que la fréquentation par domaine de recherche demeure assez stable, l'Université McGill et l'Université de Sherbrooke — et, à moindre échelle, l'Université Laval et l'UQAM — voient leur nombre de candidats s'accroître sensiblement.

Du côté de la relève de chercheurs-créeurs, le nombre de demandes admissibles décroît légèrement, glissant à six candidatures, comparativement à huit dossiers l'an dernier. Comme pour les années passées, les demandes proviennent en majorité de l'Université Concordia. En revanche, la demande dans le programme *Appui à la recherche-crédation* est nettement à la hausse, soit 21 dossiers cette année contre 14 à l'automne 2006. Cette

augmentation de 50 % de la demande est attribuable à la présence accrue de candidats en provenance de l'Université de Montréal et de l'Université Laval.

Amorçant un nouveau cycle de concours, le programme *Soutien aux équipes de recherche* enregistre une hausse de 16 % de la demande par rapport au concours précédent. Parmi les 86 candidatures, 37 s'inscrivent dans le volet « en émergence » (43 %) alors que 29 équipes se présentent en renouvellement (34 %). Près de 60 % des dossiers proviennent de trois universités montréalaises, à savoir l'UQAM, l'Université de Montréal et l'Université McGill, une situation similaire à celle de l'an dernier. Enfin, le nombre de soumissions dans certains domaines de recherche s'accroît sensiblement, notamment dans *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale*; *Cultures, religions et civilisations*; et *Économie, emploi et marchés*.

En ce qui concerne les programmes offerts sur une base pluriannuelle, une douzaine de demandes ont été déposées dans le cadre du programme *Appui aux projets novateurs*, un nombre assez équivalent à celui du dernier concours tenu à l'automne 2005 (13 demandes). Si, lors du concours précédent, la demande émanait en grande partie de l'Université de Montréal, celle du concours 2007 affiche une plus grande diversité en termes de provenance. En revanche, au chapitre des domaines, *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* domine nettement la compétition.

Concernant le programme *Regroupements stratégiques*, une vingtaine de demandeurs, sur 29 lettres d'intention reçues, ont été invités à déposer une demande complète. On note que le quart des demandes est « en émergence ». En ce qui a trait au programme *Soutien aux revues de recherche et de transfert de connaissances*, 48 demandes franchissent l'étape de l'évaluation

comparativement à 44 en 2004. Le nombre de demandes en provenance de l'Université de Montréal augmente de façon appréciable (8 demandes en 2004 comparativement à 13 demandes à l'automne 2007). Les domaines les plus fréquentés demeurent *Arts, littérature et société*, *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* et *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions*. À leur trois, ils représentent plus de la moitié des demandes admissibles.

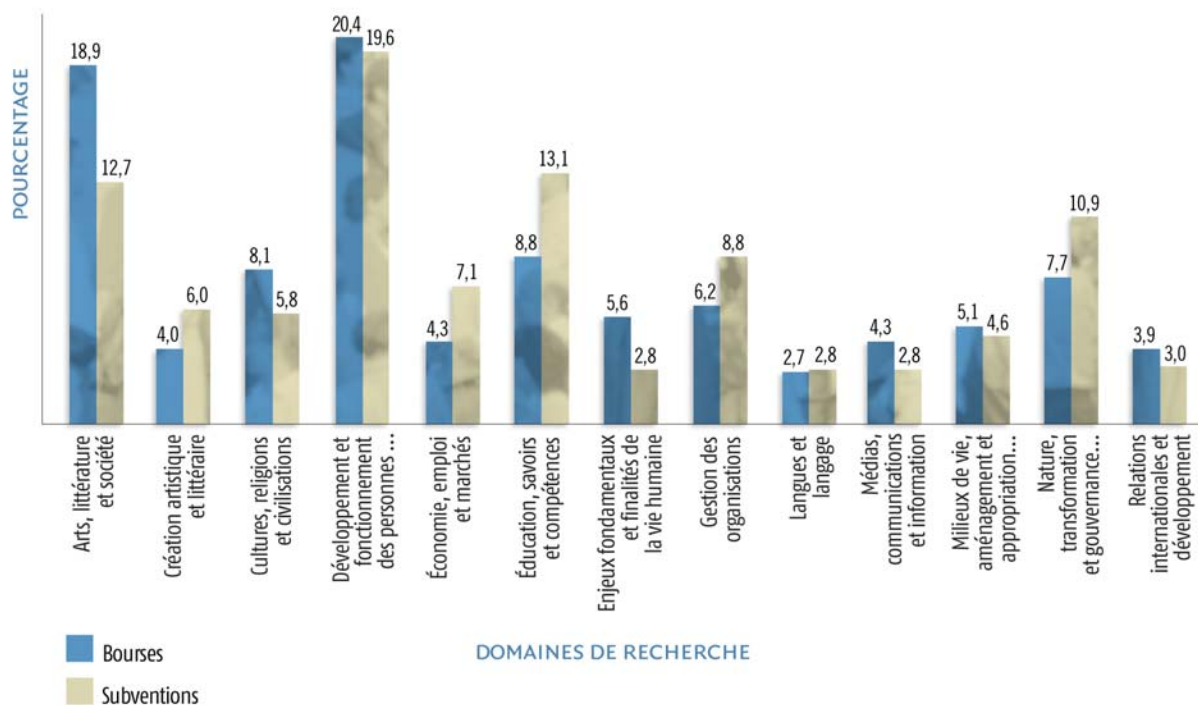
Finalement, signalons qu'on ne remarque pas de changement majeur quant au profil de la demande par domaine du Fonds, et

ce, tous programmes de subvention confondus. Les deux domaines les plus fréquentés demeurent *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* et *Éducation, savoirs et compétences*, quoique l'on note une diminution notable de la demande dans ce dernier domaine. Une hausse appréciable de la demande est à souligner cette année en *Arts, littérature et société* de même qu'en *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions*, avec des augmentations de plus de 60 %. De plus, près de la moitié des demandes proviennent bon an mal an de l'UQAM et des universités Laval et de Montréal.

TABLEAU 4
DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2007

Domaine	Nombre de demandes de bourse de 2 ^e et 3 ^e cycles et de bourse postdoctorale	Pourcentage sur l'ensemble	Nombre de demandes de subvention	Pourcentage sur l'ensemble
Arts, littérature et société	288	18,9 %	55	12,7 %
Création artistique et littéraire	60	4,0 %	26	6,0 %
Cultures, religions et civilisations	123	8,1 %	25	5,8 %
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	311	20,4 %	85	19,6 %
Économie, emploi et marchés	66	4,3 %	31	7,1 %
Éducation, savoirs et compétences	134	8,8 %	57	13,1 %
Enjeux fondamentaux et finalités de la vie humaine	85	5,6 %	12	2,8 %
Gestion des organisations	95	6,2 %	38	8,8 %
Langues et langage	41	2,7 %	12	2,8 %
Médias, communications et information	66	4,3 %	12	2,8 %
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	77	5,1 %	20	4,6 %
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	118	7,7 %	47	10,9 %
Relations internationales et développement	59	3,9 %	13	3,0 %
Total	1 523	100 %	433	100 %

GRAPHIQUE 5
DEMANDES DE BOURSE ET DE SUBVENTION ADMISSIBLES À L'AUTOMNE 2007 (%)



ORIENTATION 1

CONSOLIDER L'ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE EN CONSERVANT LA CAPACITÉ DE RÉPONDRE AUX BESOINS ÉMERGENTS

Le Fonds Société et Culture entend offrir à la communauté scientifique une architecture de programmes flexible permettant le développement et le renouvellement d'une large base de recherche tout en accueillant la diversité des disciplines et des pratiques de recherche propres aux secteurs qu'il soutient. Cette double visée définit trois axes d'intervention et les objectifs qui s'y rattachent.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

CAPACITÉ DE RECHERCHE

OBJECTIF 1 : MISER SUR L'ADÉQUATION ET LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES NICHES DE FINANCEMENT

AJUSTEMENT DU PROGRAMME *SOUTIEN* AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE

La réflexion autour du soutien accordé aux grands ensembles de recherche s'est poursuivie au cours de l'exercice 2007-2008. À ce titre, la mise à jour du programme *Regroupements stratégiques* orchestrée l'an dernier a rendu nécessaires certaines modifications aux règles du programme *Soutien aux équipes de recherche*.

Ce dernier programme constitue le principal levier d'intervention du FQRSC auprès de la communauté des chercheurs en SSHAL, tant par le nombre de chercheurs soutenus que par les investissements qui y sont consentis. Ce programme représente près de 40 % de l'enveloppe totale destinée aux programmes de subvention et le nombre de chercheurs impliqués dans les équipes a connu une hausse

appréciable depuis la mise en place de ce programme.

TABEAU 5

PRINCIPAUX PARAMÈTRES DU PROGRAMME *SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE*

	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008
Nombre d'équipes financées	45	92	114	130
Enveloppe totale (\$)	3 776 167	8 182 024	10 164 137	11 841 703
Subvention moyenne par équipe (\$)	83 915	88 935	89 159	91 090
Nombre total de chercheurs	433	871	1 101	1 286
Nombre moyen de chercheurs par équipe	9,6	9,5	9,7	9,9

De plus, ce programme a favorisé le développement d'équipes en partenariat dans des domaines où cette tradition de recherche était peu ou pas présente. Finalement, la souplesse du programme a permis de soutenir une grande variété d'équipes, de diverses tailles, de diverses configurations et à divers stades de développement, et ce, dans tous les domaines de recherche du Fonds.

Si la pertinence de ce programme est indéniable en termes de structuration de la recherche, de déploiement d'équipes à « géométrie variable » et de développement de nouvelles entités de recherche, la question de l'arrimage entre les diverses niches de financement d'infrastructures et les appartenances multiples, conjuguée avec la nouvelle mouture du programme *Regroupements stratégiques*, a exigé des ajustements. Ces modifications au programme *Soutien aux équipes de recherche*, qui ont reçu l'aval du conseil d'administration lors de la séance du mois d'avril 2007, sont de trois ordres, soit :

- abolir la catégorie « équipe en centre de recherche ». Cette modification assure non seulement une meilleure complémentarité avec le programme *Regroupements stratégiques*, mais elle favorise aussi la libre circulation des chercheurs réguliers des regroupements stratégiques dans tous les types d'équipes et régule les cas d'appartenance multiple. Ainsi, chaque chercheur peut être chercheur régulier dans une infrastructure de type regroupement stratégique et dans une équipe de recherche. De même, les équipes qui sont actuellement financées comme « équipes en centre de recherche » devront se représenter lors du prochain concours dans le stade de développement « équipe en renouvellement »;
- n'autoriser qu'un maximum de 20 % du montant de base octroyé pour le démarrage ou le parachèvement de projets s'inscrivant dans la programmation proposée par l'équipe. Cette mesure donne plus de souplesse dans l'administration des dépenses des chercheurs financés, et facilite

l'embauche d'étudiants à titre d'assistants de recherche. La proportion de 20 % respecte toujours la philosophie du programme, c'est-à-dire un programme dédié au soutien de petites infrastructures de recherche où la grande part des dépenses est consacrée à la coordination de projets et d'activités de recherche;

- introduire une catégorie « équipe en émergence en IU-CAU ». Ce changement donne la possibilité aux instituts universitaires et aux centres affiliés universitaires de soutenir le développement de leur programmation par des équipes en émergence.

Avec cette nouvelle version du programme, le Fonds entend donc maintenir son soutien à des ensembles de chercheurs performants, accueillir de nouvelles équipes prometteuses, faciliter l'embauche d'une relève dans les équipes, et surtout assurer une meilleure complémentarité entre ses différentes niches de financement.

AJUSTEMENT CONTINU DES RÈGLES DE PROGRAMMES

Encore cette année, certains programmes de bourse et de subvention ont fait l'objet d'ajustements mineurs. À la suite des commentaires formulés par les comités d'évaluation, les membres du conseil d'administration ont approuvé une série de modifications en vue des concours de l'automne 2008 à savoir :

- utiliser une nouvelle pondération des critères d'évaluation des candidatures dans le cadre du programme *Bourse de doctorat en recherche*;
- préciser et pondérer dans les règles des programmes de bourse les indicateurs utilisés par les membres des comités d'évaluation;
- ajouter dans tous les programmes de bourse que le « seuil minimal d'excellence pour être recommandé pour financement est fixé à 12 points sur 20 »;

- préciser le lien en matière de cumul de bourses entre les bourses offertes dans le cadre du programme *Actions concertées* et celles des programmes réguliers;
- faire de l'indicateur de la formation à la recherche, dans le cadre des programmes de subvention dédiés à la relève, un critère d'évaluation indépendant afin de s'assurer qu'une description claire à ce sujet soit présentée dans les demandes de subvention.

SUIVI DE LA PERFORMANCE DES PROGRAMMES

• BILAN MI-PARCOURS DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

L'évaluation à mi-parcours des regroupements stratégiques établis est maintenant complétée pour les trois premières cohortes. Rappelons que l'opération a débuté en 2004-2005, avec les 9 centres de la première cohorte, puis en 2005-2006 avec les 10 regroupements de la deuxième cohorte, et finalement, en 2006-2007, avec les 8 centres et réseaux de la troisième cohorte. L'objectif de ce type d'évaluation réalisée par des comités d'experts internationaux est de fournir à chacun des regroupements financés une appréciation concrète de son environnement scientifique, de la qualité du milieu de formation, de l'évolution de la programmation, de la productivité et de l'organisation générale. Ladite évaluation garantit une rétroaction immédiate sur les orientations à privilégier par le regroupement pour les trois années à venir.

Les bilans mi-parcours s'avèrent très utiles lors de l'évaluation des demandes en renouvellement. En effet, lors du concours qui s'est tenu à l'automne 2007, un bilan de leurs réalisations et des suites qu'ils ont données aux recommandations du comité d'évaluation à mi-parcours a été demandé aux regroupements en renouvellement. Il s'agit donc ici d'un mode de suivi rigoureux qui assure non seulement le maintien de grands ensembles de chercheurs performants, mais aussi la qualité de ces lieux à la fois d'apprentissage pour la relève et de

diffusion pour la communauté scientifique et les utilisateurs potentiels des résultats de recherche.

• SUIVIS DES BOURSIERS FINANCÉS PAR LE FONDS

Pour la première fois en 2006-2007, le Fonds pouvait documenter l'impact de son soutien financier sur la durée des études, l'obtention du diplôme ou l'insertion professionnelle de ses boursiers. En 2007-2008, le Fonds a repris l'opération de suivi pour la cohorte 2007. En voici quelques résultats.

D'abord, le taux de réponse est excellent, soit près de 90 %. Quant au profil des boursiers, signalons que l'âge moyen des boursiers à la maîtrise est de 25 ans alors qu'au doctorat, il se situe à 29 ans. Les femmes et les hommes se retrouvent dans tous les domaines couverts par le Fonds. Toutefois, 43 % des boursières se concentrent dans le domaine *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale et Éducation, savoirs et compétences*. Les boursiers, pour leur part, se retrouvent majoritairement dans les domaines *Arts, littérature et société* et *Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions*.

Sur les 281 répondants, soit 150 candidats à la maîtrise et 131 candidats au doctorat, il est intéressant de noter que :

- près de la moitié des répondants (43 %) font partie d'un groupe de recherche établi;
- la bourse du Fonds représente près des trois quarts (73 %) de l'ensemble des revenus du candidat. Par ailleurs, le pourcentage de boursiers qui ont occupé un emploi rémunéré pendant la période où ils bénéficiaient de la bourse du Fonds grimpe à 83 %. C'est donc dire toute l'importance qu'occupent l'emploi et le soutien financier pendant leur programme de formation. L'emploi occupé était, pour la majorité des candidats, assez ou fortement relié à leur formation (salaire pour travailler au projet de recherche, salaire comme auxiliaire ou

assistant de recherche, chargé de cours, stage rémunéré);

- près de 60 % des candidats ont bénéficié d'une autre bourse, accordée notamment par les établissements universitaires (plus de 50 %) et le CRSH (21 %), et ce, conformément aux règles traitant du cumul partiel permis;
- plus de 80 % des répondants ont à leur actif une moyenne de 3,2 publications ou présentations découlant des activités de recherche liées à la bourse.

Nul doute, la bourse du FQRSC a eu un impact sur la poursuite des études des candidats. À preuve, le quart des boursiers ne croit pas qu'ils auraient entrepris leur programme d'études sans la bourse du Fonds alors que neuf boursiers sur dix considèrent que la bourse a été un facteur important ou très important dans la poursuite de leur programme de formation.

• **IMPLANTATION DE LA RELANCE DU BOURSIER ET COLLECTE DE DONNÉES DES PREMIÈRES COHORTES DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS**

Afin d'assurer une évaluation continue de la portée de ses programmes, le Fonds a prévu également relancer ses boursiers deux ans après que ceux-ci aient soumis leur *Rapport final*. Cette enquête permettra au Fonds d'évaluer l'impact de ses bourses en documentant :

- la situation des étudiants quant à la durée de leurs études ou à leur abandon;
- le déroulement de leur projet de recherche;
- la situation d'emploi des boursiers;
- les caractéristiques générales des emplois occupés et le lien avec la formation.

Le questionnaire qui servira de support pour la *Relance* est à ce jour conçu. Sa mise en ligne est prévue pour l'automne 2008. Le Fonds devrait disposer de premiers résultats au printemps 2009. L'information recueillie sera consignée dans des tableaux de bord qui

pourront alimenter le conseil d'administration dans ses réflexions sur les orientations des programmes de bourse.

NOUVEAU PROGRAMME DE BOURSE DE RECHERCHE POSTDOCTORALE EN RECHERCHE-CRÉATION

En juin 2007, le conseil d'administration donnait son aval à un nouveau programme de bourse en recherche-crédation, un programme qui s'inscrit en continuité avec la politique de soutien aux artistes et aux écrivains en milieu universitaire implantée par le FQRSC en 2001-2002. Le Fonds, à l'époque, avait fait figure de pionnier au Québec en lançant deux programmes dédiés spécifiquement aux professeurs-chercheurs-crédateurs en milieu universitaire. C'est au tour maintenant des postdoctorants de bénéficier d'un programme « moulé » à leurs besoins et pratiques de recherche.

Le programme *Bourse postdoctorale en recherche-crédation* fut élaboré à la suite de consultations menées auprès des représentants des milieux artistiques et universitaires et auprès des membres du comité des programmes du Fonds. Ces consultations tenues le 18 mai et le 1^{er} juin 2007 ont confirmé la nécessité de créer un nouveau programme de bourse en recherche-crédation afin de permettre une juste évaluation des demandes dans ce domaine. En plus de favoriser les relations entre les milieux de la création non universitaire et universitaire, ce programme se veut un tremplin important pour le développement d'une carrière de chercheur-crédateur.

Le programme prend en compte les particularités liées à la clientèle visée. Entre autres, la cosupervision entre les milieux artistiques et universitaires est encouragée. De même, les milieux d'accueil peuvent être des centres d'artistes, des organismes à diffusion culturelle, des revues à vocation culturelle ou des centres de recherche universitaires dont la programmation accueille et soutient la recherche-crédation. Le candidat pourra, pour sa part, constituer un dossier de candidature comprenant du matériel d'appui pertinent à son

expérience dans sa discipline artistique. De même, les critères d'évaluation tiennent compte de l'importance des réalisations artistiques, et des expériences de diffusion et de production.

Comme c'est le cas pour la bourse dans le cadre du programme régulier de postdoctorat, la valeur maximale de la bourse postdoctorale en recherche-crédation est de 30 000 \$ par année sur une période maximale de 24 mois. Les demandes de bourse sont évaluées par un comité multidisciplinaire formé de chercheurs-crédateurs. Le premier concours s'est tenu à l'automne 2007 et le Fonds a reçu huit candidatures. Les objets de recherche proposés

sont des plus diversifiés, des nouvelles compositions musicales aux formes d'art émergentes en passant par la dramaturgie, la création littéraire ou encore le mélange des genres dans l'espace public. De même, la moitié des postulants envisage de faire leur stage hors Québec.

Il va sans dire que cette initiative mise sur pied pour la relève dans le domaine de la création littéraire et artistique sera suivie de près. À cet égard, nous ferons état dans le prochain *Rapport annuel de gestion* des résultats pour le premier concours et de l'évolution de la demande dans le cadre de ce programme.

OBJECTIF 2 : PRÉSERVER L'ÉQUITÉ ENTRE LES DIFFÉRENTES COHORTES DE DEMANDEURS DE BOURSE ET DE SUBVENTION

SUIVI RIGOREUX DES TAUX DE RECOMMANDATION ET DE FINANCEMENT

Le Fonds s'est doté de mécanismes afin de préserver l'équité de traitement entre les demandeurs de bourse et de subvention qui viennent en concours d'une année à l'autre.

D'abord, en vertu du « monitoring pluriannuel » instauré l'an dernier, le Fonds vérifie la performance relative, par programme et tous programmes confondus, de chaque établissement et de chaque domaine de recherche. Cette synthèse lui a permis d'identifier l'an dernier deux domaines de recherche — *Médias, communications et information* ainsi que *Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain* — qui apparaissaient désavantagés par rapport aux autres domaines de recherche. Ce constat a amené le Fonds à renforcer l'expertise des comités d'évaluation multidisciplinaires et à exercer une vigilance accrue à l'endroit des demandes se situant dans ces domaines. L'exercice n'a pas été vain.

En effet, le domaine *Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain* obtient cette année des taux de recommandation qui dépassent les taux moyens

pour l'ensemble des domaines dans les trois programmes dans lesquels il figurait, et présente des taux de financement supérieurs à la moyenne dans deux de ces programmes. Le domaine *Médias, communications et information* demeure quant à lui l'objet de vigilance, tant dans le recrutement d'experts que lors de la tenue des comités d'évaluation.

De plus, il importe de rappeler que les scénarios financiers adoptés se situent en continuité avec ceux retenus lors des exercices précédents, alliant priorité à la relève et respect des recommandations des comités d'évaluation. Compte tenu des disponibilités financières, les subventions moyennes octroyées ont connu une légère hausse dans la plupart des programmes et, pour la première fois, le tiers supérieur des demandes d'équipes ayant reçu une cote B+ a été financé.

En ce qui concerne les demandes de bourse, un suivi rigoureux des taux de recommandations par comité est réalisé sur une base annuelle.

Enfin, et c'est là un aspect fondamental des efforts que le Fonds fait pour préserver l'équité entre cohortes de demandeurs, il importe d'avoir une assurance raisonnable que

les différences notées entre les taux de recommandation des différents comités d'évaluation d'un même programme reflètent les qualités intrinsèques des demandes soumises. À cette fin, les données ventilées par comité sont déposées au comité des concours et les présidents de comités d'évaluation d'un même programme se penchent sur cette question avec la direction du Fonds. Cette année, on remarque des variations plus importantes par comité que par les années passées dans le programme *Soutien aux équipes de recherche*. Après analyse, ces variations

reflètent la proportion de demandes en renouvellement dans chaque comité. En effet, les équipes qui ont déjà reçu du financement et qui déposent une nouvelle demande obtiennent, année après année, des taux de recommandation plus élevés que la moyenne des demandes soumises. Dans tous les autres programmes, les variations de taux entre comités étaient faibles et analogues à celles des années passées et les présidents ont attesté que ces variations tenaient effectivement à la qualité intrinsèque des demandes soumises.

AXE DEUXIÈME

FORMATION ET RELÈVE SCIENTIFIQUE

OBJECTIF 3 : MAINTENIR LA PRIORITÉ AUX BOURSES ET AU SOUTIEN AU DÉMARRAGE DE CARRIÈRE DANS L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE DE LA PROGRAMMATION

AUGMENTATION DES ENVELOPPES DÉDIÉES AUX PROGRAMMES DE BOURSE ET DE NOUVEAUX PROFESSEURS-CHERCHEURS GRÂCE AUX CRÉDITS *SQRI*

D'entrée de jeu, rappelons que le Fonds, grâce aux crédits de la *SQRI*, a pu cette année bonifier substantiellement son offre de bourses aux étudiants de cycles supérieurs. En effet, grâce à ces sommes supplémentaires dédiées à

la formation de chercheurs et d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, le Fonds a pu attribuer 120 nouvelles bourses aux candidats qui ont soumis une demande à l'automne 2006.

Avec les crédits *SQRI*, les taux de succès, tous programmes de bourse confondus, grimpent à 32 % alors qu'ils auraient atteint 25 % sans la *SQRI*. C'est dire l'impact d'une telle mesure pour la relève scientifique.

TABEAU 6

MESURES DE LA *SQRI* DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE BOURSE 2007-2008

Programme de bourse	Enveloppe	Nombre de demandes admissibles	Nombre de candidats qui ont accepté l'offre de bourse	Taux de succès (%)
Maîtrise	Crédits de base	577	144	25 %
	<i>Crédits SQRI</i>		43	
	Total		187	32 %
Doctorat	Crédits de base	917	235	26 %
	<i>Crédits SQRI</i>		67	
	Total		302	33 %
Postdoctorat	Crédits de base	149	34	23 %
	<i>Crédits SQRI</i>		10	
	Total		44	30 %

De même, en plus des sommes habituellement consenties pour l'établissement de nouveaux chercheurs, des efforts supplémentaires, sur la base des crédits prévus dans la SQRI, ont été déployés afin d'attirer

cette relève en région. Concrètement, sept nouvelles subventions ont été attribuées aux nouveaux chercheurs en région grâce à cette enveloppe spéciale.

OBJECTIF 4 : FACILITER L'ACQUISITION D'EXPÉRIENCES EN RECHERCHE

CRÉATION D'UN PROGRAMME RÉGULIER DE BOURSE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU 1^{er} CYCLE

Le programme *Bourse d'initiation à la recherche au 1^{er} cycle* s'inscrit dans la mouvance de l'expérience-pilote de l'an dernier. Stimuler l'intérêt des étudiants de 1^{er} cycle des universités en région pour la recherche et aider financièrement les meilleurs candidats à se consacrer à temps plein à des activités d'initiation à la recherche en milieu universitaire pendant la durée de la bourse (une session d'été), tels sont les objectifs de ce programme. Six universités sont visées par ce programme, soit les composantes régionales du réseau de l'Université du Québec et l'Université Bishop's. Celles-ci doivent se doter d'une procédure d'évaluation et de sélection, et gérer l'attribution de ces bourses.

Le Fonds accorde un maximum de deux bourses par année d'une valeur de 5 000 \$ chacune à chaque université admissible. Par cette initiative, le Fonds reconnaît les défis particuliers auxquels font face les universités régionales et veut favoriser l'accès aux études supérieures en offrant à de jeunes candidats une expérience unique de recherche en milieu universitaire et en les encourageant à entreprendre une carrière en recherche.

TABLEAU 7

RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR ÉTABLISSEMENT ET PAR DOMAINE DE RECHERCHE BOURSE D'INITIATION À LA RECHERCHE AU 1^{er} CYCLE

Établissement	Domaine de recherche		
Bishop's	2	Arts, littérature et société	3
UQAC	2	Cultures, religions et civilisations	2
UQAR	2	Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	3
UQAT	2	Éducation, savoirs et compétences	2
UQO	2	Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain	2
UQTR	2	Total	12
Total	12		

UN NOUVEAU PROGRAMME DE BOURSE EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE CANADIENNE

Afin d'appuyer la nouvelle *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne*, le Secrétariat aux affaires gouvernementales canadiennes (SAIC) annonçait la création de bourses de maîtrise et de doctorat. Le Fonds s'est associé à cette initiative en transformant l'ancien programme *Bourse pour la francophonie canadienne* et en bonifiant l'offre du SAIC pour offrir le nouveau programme *Bourse du Québec en matière de francophonie canadienne*.

Ce nouveau programme permet désormais d'accorder des bourses de valeur et de durée comparables aux bourses d'excellence offertes dans le cadre des programmes réguliers du Fonds. Par ailleurs, il comprend une dimension thématique : les étudiants doivent inscrire leur projet de recherche dans un thème pertinent à la francophonie canadienne.

Cette initiative stimulera la venue d'étudiants des communautés francophones et acadiennes dans une université québécoise francophone et encouragera la présence d'étudiants québécois dans un programme offert en français dans une université canadienne à l'extérieur du Québec.

DES MESURES POUR STIMULER LA RELÈVE DANS DES DOMAINES DE RECHERCHE STRATÉGIQUES

Avec les équipes et les regroupements, les actions concertées constituent des lieux privilégiés d'encadrement pour les étudiants de même qu'un excellent terreau pour développer une relève de chercheurs dans des domaines de recherche stratégiques. À cet égard, en 2007-2008, 18 bourses ont été octroyées dans le cadre

du programme *Actions concertées*, comparativement à 12 l'an dernier.

TABLEAU 8
**RÉPARTITION DES BOURSIERS PAR THÉMATIQUE
ET PAR NIVEAU D'ÉTUDES
ACTIONS CONCERTÉES**

Thématique	Niveau d'études	Nombre	Montant (\$)
Déficience intellectuelle	Doctorat	3	66 667
	Postdoctorat	1	20 000
Jeux de hasard et d'argent II	Doctorat	4	58 335
Pauvreté et exclusion sociale	Doctorat	3	51 667
Persévérance et réussite scolaires	Doctorat	3	40 001
Persévérance et réussite scolaires II	Doctorat	2	30 001
	Postdoctorat	2	60 000
Total		18	326 671

On peut également noter qu'avec la nouvelle mouture du programme adoptée en décembre 2007, il est désormais possible de défrayer les frais de déplacement et de séjour des boursiers qui participent aux activités de suivi et de transfert de connaissances.

DES BOURSES CIBLÉES POUR DES STAGES DE RECHERCHE À L'INTERNATIONAL

Dans le cadre de la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*, le MDEIE prévoit investir 2,5 millions de \$ sur trois ans

pour la réalisation de stages internationaux pour les étudiants. De cette enveloppe, le FQRSC dispose d'une somme de 500 000 \$ exclusivement réservée aux regroupements stratégiques soutenus par le Fonds. Cette mesure, à durée limitée, met à la disposition de chaque regroupement 15 000 \$ afin que chacun puisse attribuer, sous forme de bourses, la somme nécessaire à la réalisation de stages internationaux d'une durée minimale de deux mois.

Cette initiative entend favoriser la mobilité internationale des étudiants inscrits au doctorat à temps complet dans une université québécoise et dont les travaux de recherche s'inscrivent dans la programmation ou les priorités de recherche d'un regroupement stratégique soutenu par le Fonds. Les stages doivent se réaliser dans les pays ou les régions prioritaires définis par la *Politique internationale du Québec* (MRI, 2006) : France, Allemagne, Royaume-Uni, États-Unis, Mexique, Brésil, Chine, Japon, Inde, Italie, Wallonie-Bruxelles, Flandre, Israël, Catalogne. Ils peuvent également se réaliser dans le cadre de projets multilatéraux ou relevant du 6^e ou 7^e programme-cadre européen.

Un premier bilan faisant état de l'impact de cette initiative originale sera à l'ordre du jour de la prochaine édition du *Rapport annuel de gestion*.

TABLEAU 9
**PLACE À LA RELÈVE DANS LES SUBVENTIONS DU FONDS
(2007-2008)**

NOMBRE D'ÉTUDIANTS ENCADRÉS SELON LES PROGRAMMES	
Programme	Nombre d'étudiants
Soutien aux équipes de recherche	4 298
Regroupements stratégiques	3 090
Actions concertées	1 151
Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs et nouveaux professeurs-chercheurs-créeurs	862
Appui à la recherche-créeurs	229
Appui aux projets novateurs	71
Total	9 701

NOMBRE ET PROPORTION DE CHERCHEURS ÉTABLIS ET DE NOUVEAUX CHERCHEURS ET NOUVEAUX CHERCHEURS-CRÉATEURS DANS LES ENSEMBLES CONSTITUÉS			
Programme	Nombre et proportion de chercheurs établis	Nombre et proportion de nouveaux chercheurs	Nombre de chercheurs
Regroupements stratégiques	977 (88 %)	130 (12 %)	1 107
Soutien aux équipes de recherche	820 (84 %)	152 (16 %)	972
Total			2 079

OBJECTIF 5 : FAVORISER LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES ENTRE LES MILIEUX DE FORMATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

SUIVI DES PROGRAMMES DE BOURSE DE RECHERCHE EN MILIEU DE PRATIQUE

En 2006-2007 voyaient le jour deux programmes de bourse de recherche en milieu de pratique, deux programmes qui visaient avant tout à accélérer l'acquisition d'expériences de recherche et de transfert de compétences. Le premier programme, *BMP : ministères et organismes* (BMP-MO), qui cible les secteurs public, parapublic et communautaire et veut impliquer des étudiants dans la réalisation de recherches portant sur des thèmes prioritaires définis par ces milieux, a lancé trois appels de candidatures en février 2007 et tous ont trouvé preneur. Ainsi, le ministère de la Culture et des Communications, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec ainsi que l'Institut du Nouveau Monde ont accueilli au total cinq candidats (un à la maîtrise et quatre au doctorat) en 2007-2008. Ces étudiants ont été sélectionnés à la suite d'appel de candidatures. À noter que sur les cinq candidats retenus, trois se verront accorder une bourse en 2007-2008.

Le deuxième programme, *BMP Innovation*, cible l'entreprise privée et entend favoriser l'accroissement des compétences en innovation des entreprises et l'employabilité des jeunes diplômés. À ce jour, peu de candidatures ont été reçues, et ce, malgré les efforts du Fonds pour faire connaître ce programme. En

effet, le FQRSC a non seulement engagé une personne-ressource pour faire du démarchage auprès de partenaires potentiels, mais il a aussi organisé une campagne de promotion auprès des universités (entre autres, Concordia, McGill, UQAM et Sherbrooke) ou dans le cadre d'événements impliquant des administrateurs de la recherche, dont le congrès de l'ADARUQ. Malgré tous ces efforts, le Fonds recevait, à la fin de l'année financière 2007-2008, seulement quatre candidatures.

Ce résultat est moindre que prévu. Les entreprises ne voient pas toujours la « valeur ajoutée » d'un tel programme. Par exemple, pourquoi une entreprise accepterait-elle de contribuer annuellement à la formation d'un étudiant qui lui sera utile pendant une courte période durant l'année et aucunement à d'autres moments? Il est aussi difficile de faire accepter à l'entreprise l'idée qu'elle devra desserrer les cordons de sa bourse et défrayer plusieurs milliers de \$ pour une année donnée où l'étudiant sera reclus à préparer ses examens de synthèse ou sa proposition de thèse. De plus, le contexte économique actuel est peu propice pour discuter d'un tel programme avec les dirigeants de petites et moyennes entreprises. Pour bon nombre d'entre eux, leur préoccupation est de l'ordre du court terme, voire de la survie, alors que la formation relève du long terme.

Du côté des universités, les principales réserves concernent le type de partenaires admissibles et les questions de confidentialité et de propriété intellectuelle.

Compte tenu de l'accueil mitigé que connaît ce programme pourtant novateur, et ce,

tant pour les candidats que pour les entreprises, le Fonds explorera dans l'année qui vient les ajustements qu'il est possible d'apporter au programme pour mieux l'adapter aux spécificités des SSHAL.

AXE TROISIÈME

CRÉNEAUX D'EXCELLENCE

OBJECTIF 6 : APPUYER LES ENSEMBLES DE RECHERCHE PERFORMANTS, RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX COURANTS ÉMERGENTS, MAXIMISER LE RÉSEAUTAGE ENTRE LES CHERCHEURS ISSUS DE DIFFÉRENTS MILIEUX, DONT CEUX PROVENANT DES COLLÈGES

EXPLORATION DE MESURES DE FINANCEMENT POUR DES ÉTUDIANTS INTÉGRÉS DANS LES INFRASTRUCTURES FINANCÉES

Le Fonds considère que ses équipes et regroupements constituent des lieux uniques de démarrage de carrière pour les jeunes chercheurs et un site d'observation imparable pour repérer des étudiants qui présentent de grandes capacités ou un engouement pour la recherche. Comme nous l'avons mentionné auparavant, la mise en place de bourses ciblées pour des recherches à l'international grâce aux crédits *SQRI* permettra non seulement aux regroupements stratégiques de renforcer leur action sur la scène internationale, mais aussi à des étudiants de doctorat de bénéficier de stages internationaux et d'avoir des échanges avec des chercheurs de renommée internationale.

Au cours de la prochaine année, le Fonds dressera un bilan de cette mesure réservée aux regroupements stratégiques et explorera la possibilité de l'étendre à son programme *Soutien aux équipes de recherche*, compte tenu de l'intérêt d'une telle initiative qui encourage la mobilité et le maillage des chercheurs et des étudiants québécois avec leurs collègues des autres pays. De même, il envisagera d'autres mesures pour les étudiants intégrés dans les infrastructures financées.

UN MEILLEUR SOUTIEN AUX CHERCHEURS DE COLLÈGE SUR LA BASE DES CRÉDITS DE LA *SQRI*

Au cours des trois prochaines années, le FQRSC pourra bonifier son action à l'égard des chercheurs de collège à partir de l'enveloppe de 9 millions de \$ prévus à cette fin dans la *SQRI*. De cette somme, le Fonds reçoit 1,8 million de \$ sur trois ans. Dans le cadre de ces crédits supplémentaires, le Fonds a mis en place une série de mesures pour favoriser davantage l'intégration des chercheurs de collège dans les équipes et les regroupements financés.

Les nouvelles mesures permettront aux chercheurs de collège de disposer d'un plus grand nombre de dégagements de tâches d'enseignement, des dégagements pouvant atteindre jusqu'à 50 % de leur temps de travail comparativement à 20 % auparavant, et ce, dans une plus large gamme de programmes, soit *Regroupements stratégiques*, *Soutien aux équipes de recherche* et *Appui à la recherche-créditation*, comme c'était le cas, de même que dans le programme *Actions concertées*. De plus, ces mesures permettront d'augmenter le nombre de suppléments statutaires d'un montant de 7 000 \$ accordés par le Fonds pour ces mêmes programmes. Enfin, le FQRSC versera les crédits directement aux établissements

collégiaux, ceux-ci assumant l'entière responsabilité à l'égard de ces sommes à titre

d'établissement gestionnaire. Ces nouvelles mesures entreront en vigueur en 2008-2009.

OBJECTIF 7 : MAXIMISER LES SYNERGIES ENTRE LES GRANDS SECTEURS DE RECHERCHE

DÉVELOPPEMENT DE PLATES-FORMES DE COFINANCEMENT INTERFONDS

À la suite de l'adoption, en 2006, d'une stratégie de recherche concernant les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies (NE³LS), NanoQuébec, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail et les trois Fonds québécois de la recherche ont convenu de mettre en place un réseau de recherche et de transfert de connaissances.

Concrètement, le soutien des Fonds au réseau NE³LS a pris la forme d'un programme de bourse thématique de recherche de maîtrise et de doctorat, un programme en vigueur depuis l'automne 2007. Ce programme offert conjointement favorise la formation d'étudiants dans une perspective interdisciplinaire. Les candidats doivent réaliser leurs travaux dans l'une des trois thématiques suivantes :

- nanosciences et nanotechnologies : définition, repères et contexte;
- nanosciences et nanotechnologies : enjeux, impacts, risques et acceptabilité sociale;
- gouvernance de la nanotechnologie.

De plus, les étudiants doivent réaliser leurs projets sous la supervision d'au moins deux directeurs de recherche dont les expertises doivent être complémentaires et dont les travaux se situent dans deux des trois grands secteurs de recherche, soit les sciences sociales et humaines, les arts et les lettres; les sciences naturelles et le génie; et les sciences de la santé.

Cette initiative interFonds permet en quelque sorte de poser un jalon au regard de l'énorme défi scientifique et démocratique que posent les nanotechnologies et leur développement.

EXPLORATION DE PARTENARIATS AUTOUR DE PRIORITÉS CROISÉES DE RECHERCHE

Les trois Fonds québécois de recherche ont signé une entente stratégique en sécurité routière. De même, en 2007-2008, le Réseau de recherche en santé et sécurité au travail du Québec voit sa subvention renouvelée pour une période de deux ans. Cette subvention comprend une contribution des trois Fonds québécois de recherche de même que de l'IRSST.

OBJECTIF 8 : POURSUIVRE LES EFFORTS D'INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE ET FAVORISER LES COLLABORATIONS ENTRE CHERCHEURS D'ICI ET CHERCHEURS HORS QUÉBEC

DES MESURES POUR L'INSERTION DES CHERCHEURS QUÉBÉCOIS DANS DES RÉSEAUX ET PROJETS DE RECHERCHE INTERNATIONAUX STRATÉGIQUES

Dans le cadre de la SQRI, le MDEIE prévoit un budget additionnel de 15 millions

de \$ pour favoriser la participation québécoise à des réseaux et à des groupes de recherche internationaux stratégiques. De cette enveloppe dédiée à des activités favorisant les échanges internationaux, le Fonds a reçu une somme de 500 000 \$, et ce, pour permettre à des étudiants-chercheurs québécois de réaliser des

stages avec des chercheurs d'autres pays (voir à ce sujet la section du *Rapport annuel de gestion* où il est question des bourses ciblées pour des stages de recherche à l'international, p. 32).

Il s'agit pour le FQRSC de la seule disposition sur la base des crédits *SQRI* concernant l'insertion des chercheurs québécois dans des réseaux internationaux de premier plan. Par ailleurs, le MDEIE a décidé de prendre en charge l'internationalisation de la recherche et l'insertion des chercheurs québécois dans des grands ensembles de recherche internationaux par son programme *Soutien à des initiatives*

internationales de recherche et d'innovation. Le programme se termine le 31 mars 2010. Les projets suivants sont notamment admissibles : le montage de projets internationaux, les projets conjoints bilatéraux et multilatéraux d'envergure de recherche et d'innovation internationaux, la participation des regroupements stratégiques, des centres d'excellence du Québec et des entreprises à des grands réseaux et consortiums internationaux de recherche et d'innovation, etc. Le détail de ce programme figure dans le site Web du MDEIE.

ORIENTATION 2

SOUTENIR LA RECHERCHE S'INSCRIVANT DANS LES GRANDES PRIORITÉS SOCIALES, ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES DU QUÉBEC

Le Fonds Société et Culture entend jouer un rôle de catalyseur dans l'établissement de partenariats entre chercheurs, utilisateurs et décideurs. Il contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de recherche et de transfert de connaissances en lien avec les défis STS, poursuit le développement d'actions concertées visant à appuyer les décideurs et milieux d'intervention dans l'élaboration, l'implantation et l'évaluation des politiques publiques et continue de documenter les grands enjeux de recherche à portée transversale et intersectorielle.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

DÉFIS SCIENCE-TECHNOLOGIE-SOCIÉTÉ

OBJECTIF 9 : CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ADAPTÉES AUX DÉFIS IDENTIFIÉS PAR LE CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

IDENTIFICATION DE MODALITÉS DE SOUTIEN APPROPRIÉES

Dans le cadre du vaste projet *Perspectives Science-Technologie-Société* mené sous la gouverne du Conseil de la science et de la technologie, l'année 2007-2008 aura été celle de la finalisation de trois des quatre stratégies de recherche et de transfert de connaissances produites par les comités de pilotage liés aux défis *Lutte contre la pauvreté*, *Habitudes de vie* et *Efficacité du système de santé*, auxquels le Fonds était associé. Au cours de la même

période, le comité de pilotage du défi *Formation* a tenu ses premières rencontres dans l'optique de mettre au point une stratégie de recherche et de transfert de connaissances vers la fin de 2008-2009. Plusieurs modalités de soutien à la recherche et à la formation ont été ciblées dans chacune des trois stratégies. Certaines modalités, tels l'offre de bourses de formation et de subventions à la recherche, le soutien d'équipes, de réseaux de recherche ou d'autres infrastructures, ont été identifiées par les comités. De même, il a été grandement question du type de recherches à privilégier, à savoir des

recherches évaluatives, longitudinales, interdisciplinaires, etc., voire l'étude de grandes cohortes ou l'exploitation de banques de données. Sur un autre plan, les stratégies ont mis de l'avant la nécessité d'élaborer des plans

de transfert de connaissances, de mettre sur pied au besoin de nouveaux centres de recherche et de transfert, d'organiser des colloques et forums afin de favoriser la « mobilisation des savoirs ».

OBJECTIF 10 : DÉVELOPPER DES PARTENARIATS LARGES ET À LONG TERME POUR ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DES CHANTIERS DE RECHERCHE ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

PARTICIPATION À LA MOBILISATION DES ACTEURS CONCERNÉS PAR LES DÉFIS STS

Au cours du troisième trimestre de l'année 2007-2008, les stratégies ont été déposées aux principaux partenaires des comités de pilotage respectifs, soit au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et à la Fondation Lucie et André Chagnon (FLAC) pour *Lutte contre la pauvreté*; au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), à la FLAC et au FRSQ pour *Habitudes de vie*; et au MSSS et

au FRSQ pour *Efficacité du système de santé*. Le Fonds a reçu les trois stratégies à titre de partenaire.

En collaboration avec le CST, le FQRSC est à explorer le développement de partenariats pour la mise en œuvre de ces stratégies. Au cours de la prochaine année, il organisera des rencontres avec des partenaires potentiels qui trouveraient un intérêt à participer activement au déploiement des stratégies.

AXE DEUXIÈME

POLITIQUES PUBLIQUES ET ENJEUX SECTORIELS

OBJECTIF 11 : FAVORISER LA CONCERTATION AUTOUR DE THÉMATIQUES D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE POUR LE QUÉBEC

RÉVISION DU PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Au début de l'exercice financier 2007-2008, le Fonds décidait d'amorcer une réflexion sur l'avenir du programme *Actions concertées*, un programme qui n'avait jamais fait l'objet d'une révision depuis la création du Fonds en 2001. Cet exercice était rendu nécessaire compte tenu de la croissance soutenue du nombre d'actions concertées et de l'adoption du nouveau plan triennal qui comprend, entre autres, une implication active du Fonds dans le déploiement de quatre des sept stratégies de recherche et de transfert de connaissances du projet *Perspectives STS*. Le programme *Actions*

concertées représente le levier d'intervention privilégié de ces stratégies.

Le but de l'exercice était donc de revoir les objectifs et les règles du programme à la lumière des orientations stratégiques. Pour ce faire, des consultations ont été tenues auprès des principaux acteurs concernés par le programme. Une première séance de consultation, tenue le 9 octobre 2007, a permis de recueillir les commentaires de 18 représentants d'une dizaine de ministères et organismes. De manière générale, les partenaires apprécient le programme dans sa capacité de répondre à leurs besoins. Non seulement ils en mesurent clairement les

avantages et les inconvénients, mais ils soulignent aussi la pertinence des résultats de recherche et leur utilité pour les décideurs et les praticiens. Lors de cette consultation, il a été, entre autres, question :

- de l'importance de contribuer, par le programme, au développement d'une relève dans certains domaines de recherche;
- de la pertinence d'accorder une place à la recherche évaluative lorsqu'elle représente des possibilités importantes de développement de connaissances;
- de la nécessité de prévoir des mesures pour favoriser une collaboration étroite des chercheurs étrangers avec des équipes québécoises sur des problématiques où l'expertise est peu présente au Québec;
- de l'importance d'assurer une certaine continuité du programme par sa promotion au sein d'organismes et de ministères;
- de la possibilité d'explorer différentes formes de transfert de connaissances et de s'adjoindre, au besoin, une expertise en la matière.

Le 6 novembre 2007, c'était au tour de 13 chercheurs et de 6 agents des bureaux de la recherche de donner leur avis sur la pertinence du maintien du programme, sur la façon de préserver l'équilibre entre l'autonomie des chercheurs et les besoins de connaissances des partenaires et sur les moyens de maximiser les retombées des recherches financées. Les points suivants sont ressortis de ces échanges :

- la pertinence du programme et de ses divers processus, lesquels facilitent les liens entre les chercheurs et les partenaires financiers;
- la crédibilité du processus d'évaluation et l'importance du rôle de médiation assumé par le Fonds pour permettre d'effectuer la recherche dans des conditions réalistes et d'atteindre des résultats de recherche probants;
- la nécessité que le Fonds poursuive ses efforts de promotion afin de faire

reconnaître la valeur des recherches en SSHAL.

Au terme de cet exercice fécond de réflexion et de consultation, il appert que la philosophie et les objectifs du programme demeurent toujours pertinents. Certes, des ajustements doivent être faits, mais ils portent davantage sur des façons de faire entourant le processus d'élaboration et de suivi des actions concertées.

Ainsi, les modifications apportées au programme *Actions concertées*, dont la version finale a été adoptée lors de la séance du conseil d'administration de décembre 2007, résident dans le format de présentation, un format nettement plus épuré et convivial pour une consultation Web, plutôt que dans le contenu du programme. Le libellé des objectifs du programme a été revu. De même, deux modifications mineures aux règles du programme ont été apportées, soit la possibilité de défrayer les frais de déplacement et de séjour des boursiers qui participent aux activités de suivi et de transfert de connaissances et la possibilité pour un chercheur d'établissement d'être responsable d'une demande dans le cas où les partenaires acquiescent à cette proposition.

Quant aux ajustements en termes de processus d'élaboration et de suivi, le Fonds s'est engagé à revoir, entre autres, la formulation des protocoles d'entente et l'élaboration des appels de propositions de façon à mieux spécifier les exigences du Fonds et des partenaires aux différents volets de l'action concertée. Le Fonds reverra également le mode de déploiement des activités de valorisation et de transfert de manière à ce qu'elles soient prises en compte plus tôt dans le processus. Finalement, le Fonds produira au cours de la prochaine année un outil promotionnel du programme à l'intention des partenaires.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS CONCERTÉES ET DIVERSIFICATION DE PARTENARIATS

L'année 2007-2008 fut encore une période d'intense activité au chapitre des actions concertées. Par ailleurs, ce n'est pas tant dans le lancement de nouvelles thématiques que les énergies ont été mobilisées que dans le développement de nouvelles actions concertées avec des partenaires et dans l'organisation d'activités de suivi et de transfert de connaissances.

En cours d'année, le Fonds a lancé 7 appels de propositions, comparativement à

12 l'an passé. Pour les nouveaux appels de propositions, une thématique se démarque en termes d'enveloppe, soit celle concernant les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent. Elle mobilise à elle seule une enveloppe de plus d'un million de \$ (cf. tableau 10). Le pourcentage d'autofinancement de l'ensemble de ces appels de propositions est de presque 100 %. Ainsi, pour 100 \$ inscrits dans les protocoles, presque l'entièreté des sommes provient des partenaires. Il est à noter que ce ratio (pour le moins spectaculaire) ne fait qu'évoluer depuis la création du Fonds : il était de 80 \$ pour 20 \$ de la part du Fonds en 2001-2002.

TABLEAU 10

APPELS DE PROPOSITIONS LANCÉS EN 2007-2008 MONTANT DE L'ENVELOPPE, NOMBRE DE PARTENAIRES ET POURCENTAGE D'AUTOFINANCEMENT

Appel de propositions lancé ¹ (ordre chronologique)	Montant de l'enveloppe ²	Nombre de partenaires ³	Pourcentage d'autofinancement
<i>Mai 2007</i> La violence conjugale envers les femmes autochtones	300 000 \$	1	100 %
<i>Mai 2007 (1^{er} concours) et mars 2008 (2^e concours)</i> Les jeux de hasard et d'argent au Québec : portrait des joueurs adultes et prévalence des problèmes associés	450 000 \$	1	100 %
<i>Juin 2007</i> Le rendement économique des interventions préventives en santé au Québec (2 ^e concours)	157 500 \$	1	91 %
<i>Octobre 2007 (2^e concours)</i> L'évaluation des impacts de la ligne téléphonique <i>Jeu : aide et référence</i> et des services qui y sont rattachés	100 000 \$	1	100 %
<i>Octobre 2007</i> Retombées de la diminution du nombre d'élèves dans les classes au préscolaire et au premier cycle du primaire au Québec	190 000 \$	1	100 %
<i>Novembre 2007</i> Concepts et méthodes pour l'analyse des actions gouvernementales ayant un impact sur la santé et le bien-être des populations ⁴	570 000 \$	2	100 %
<i>Mars 2008</i> Impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent	1 334 000 \$	1	100 %

1. Ne sont pas inclus dans ce tableau deux appels de propositions qui ont été lancés au printemps 2007, desquels n'a découlé aucun octroi et pour lesquels aucune relance n'est actuellement prévue. Il s'agit des thématiques suivantes : *Les dimensions sociales et psychosociales des infections transmissibles sexuellement et par le sang dont le VIH et le VHC* (pour les nouveaux professeurs-chercheurs) et *Évaluation de l'implantation et des effets du programme mère-enfant de Portage* (2^e concours).

2. Les frais de gestion sont exclus.

3. Certains partenaires sont impliqués dans plus d'un appel de propositions.

4. Il s'agit du renouvellement du financement accordé à une infrastructure de recherche (équipe) qui avait obtenu une subvention dans le cadre d'un concours lancé en juin 2003.

En date du 31 mars 2008, le Fonds comptait 39 actions ciblées ou thématiques dont 5 en concours, 23 en cours de réalisation et 11 actions concertées en développement. L'ensemble de ces initiatives concertées impliquait une trentaine de partenaires provenant des secteurs public et parapublic.

On note ici que si le nombre d'actions concertées lancées est moins important en 2007-2008, cela s'explique par un ensemble d'éléments conjoncturels qui a fait en sorte que le lancement de plusieurs actions concertées a été retardé de quelques semaines par rapport aux prévisions initiales. À ce titre, le Fonds prévoit en lancer quelques-unes au printemps 2008.

Au chapitre du soutien financier en 2007-2008, et ce, en tenant compte des engagements découlant desancements précédents, le Fonds et ses partenaires ont soutenu 99 projets de recherche (81 subventions et 18 bourses) représentant des dépenses de 4,6 millions de \$. Comparativement à 2006-2007, il s'agit ici d'une augmentation appréciable tant en termes de nombre (99 projets contre 74 projets en 2006-2007, une hausse de 34 %) que d'enveloppe (4,6 millions de \$ comparativement à 2,9 millions de \$ l'exercice précédent, une hausse de 59 %). Toujours en 2007-2008, 24 thématiques sont

couvertes comparativement à 22 l'année précédente et 7 lors de la création du Fonds.

Nul doute, la diversification thématique observée au fil des ans est une tendance lourde. Par ailleurs, on observe avec les années une stabilité relative en termes de partenaires. En effet, les besoins de recherche proviennent principalement des partenaires du secteur public. Le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale demeurent les principaux partenaires, mais on retrouve tout de même une trentaine de partenaires impliqués pour les 24 thématiques en cours cette année.

En termes de profil par domaine de recherche couvert par les projets financés, on constate là aussi une diversification. En effet, de quatre domaines touchés en 2001-2002, on double le nombre de domaines couverts en l'espace de six ans, soit huit (voir tableau 11). Par ailleurs, les domaines les plus fréquentés demeurent au fil des ans *Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale* et *Éducation, savoirs et compétences*. Au cours des deux derniers exercices, ils dominent nettement et comptent pour plus de 80 % des projets financés, les programmes thématiques *Persévérance et réussite scolaires* et *Jeux de hasard et d'argent* expliquant cet état de chose.

TABLEAU 11
PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES
RÉPARTITION DES OCTROIS PAR DOMAINE DE RECHERCHE

Domaine de recherche	2001-2002		2006-2007		2007-2008	
	Nombre	% par rapport à l'ensemble	Nombre	% par rapport à l'ensemble	Nombre	% par rapport à l'ensemble
Cultures, religions et civilisations			1	1 %		
Développement et fonctionnement des personnes et des communautés, et vie sociale	11	42 %	27	37 %	42	43 %
Économie, emploi et marchés	7	27 %	2	3 %	4	4 %
Éducation, savoirs et compétences	7	27 %	33	45 %	41	41 %
Gestion des organisations			4	5 %	4	4 %
Langues et langage			1	1 %	1	1 %
Médias, communications et information			1	1 %	3	3 %
Milieus de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain			2	3 %	1	1 %
Nature, transformation et gouvernance de la société et des institutions	1	4 %	3	4 %	3	3 %
TOTAL	26	100 %	74	100 %	99	100 %

OBJECTIF 12 : CONTRIBUER À DOCUMENTER DES ENJEUX À PORTÉE TRANSVERSALE

RECENSION DE L'EXPERTISE EN LIEN AVEC DES THÉMATIQUES CHOISIES

En partenariat avec le ministère de la Sécurité publique (MSP), le Fonds a organisé et tenu un *Forum d'orientation de recherche sur le phénomène des gangs de rue*. Ce forum a permis d'identifier les besoins des intervenants, des décideurs et des chercheurs sur ce sujet et de proposer au MSP des priorités de recherche à court et moyen termes. Il a eu lieu le 11 juin 2007 à Montréal, et a réuni plus de 70 participants. Il devrait permettre la mise en place d'une action concertée au cours de l'année 2008-2009.

Le Fonds poursuit l'organisation d'un colloque international sur la problématique des jeux de hasard et d'argent et les autres dépendances qui se tiendra à Montréal en 2009.

L'objectif du colloque est de faire le point sur la recherche dans le domaine et de proposer des pistes de recherche, afin d'éclairer le partenaire de cette action concertée — le ministère de la Santé et des Services sociaux — sur le développement futur de sa stratégie de recherche en la matière.

Dans un même ordre d'idées, les stratégies de recherche et de transfert de connaissances STS liées aux défis *Lutte contre la pauvreté*, *Efficacité du système de santé* et *Habitudes de vie* ont permis de mettre au jour les thématiques et objets de recherche à privilégier au cours des 10 prochaines années. Ces comités de pilotage étaient composés de chercheurs chevronnés et d'utilisateurs de la recherche.

ORIENTATION 3

CONTRIBUER À LA MOBILISATION DES SAVOIRS, À L'INTENSIFICATION DU PARTAGE ET DE L'UTILISATION DES CONNAISSANCES

Le Fonds Société et Culture entend poursuivre ses efforts en matière de promotion de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Il compte multiplier les occasions d'échanges entre chercheurs et utilisateurs de la recherche en développant un partenariat plus étroit avec les centres de liaison et de transfert existants et en mettant en place des dispositifs de partage de connaissances et d'expériences d'innovation pour accroître la portée et la visibilité des activités de transfert dans le cadre des actions concertées.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

DIFFUSION ET RAYONNEMENT

OBJECTIF 13 : INTENSIFIER LES ACTIVITÉS DU FONDS EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, EN ARTS ET EN LETTRES

QUATRIÈME ÉDITION DE LA REVUE *RECHERCHES INNOVATIONS*

La quatrième édition de la revue *Recherches Innovations* fut publiée en mars 2008. Cette édition démontre l'importance du développement de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres dans la compréhension d'enjeux actuels, telles la persévérance et la réussite scolaires. Les rubriques régulières, qui font la promotion de la recherche et de ses retombées à partir des projets ou des grands ensembles de recherche soutenus par le Fonds, y figurent. S'ajoute une section *Histoires d'innovation* qui fait état de plusieurs retombées de la recherche produite

par les regroupements stratégiques. La revue propose aussi aux lecteurs des pistes de réflexion sur le nécessaire dialogue entre la science et la société, de même que sur le phénomène de l'internationalisation de la recherche universitaire au Québec. Enfin, la rubrique *L'heure juste* se penche sur une démarche qui gagne en reconnaissance, à savoir la recherche-crédation, et fournit quelques exemples d'œuvres résultant de démarches de recherche-crédation financées par le FQRSC.

Tirée à 2 000 exemplaires, la revue est largement diffusée dans les secteurs de la recherche, de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de même que dans le secteur

privé, les milieux communautaires et à l'ensemble de la députation québécoise. La revue est également accessible dans le site Web du Fonds.

RÉVISION DU SITE WEB

En 2007-2008, le Fonds a amorcé des travaux majeurs de refonte de son site Web dont la mise en ligne est prévue au cours de l'été 2008. Le nouveau site Web aura une double fonction d'information et de promotion de la recherche. En plus de l'information bonifiée et restructurée que l'on retrouve actuellement, le nouveau site mettra l'accent sur la promotion de la recherche par le biais notamment de fiches promotionnelles de résultats vulgarisés. Les travaux de refonte du site comprennent également un nouveau support informatique, plus convivial pour les mises à jour.

PUBLICITÉ ET MATÉRIEL PROMOTIONNEL

En 2007-2008, le Fonds a fait la promotion de la recherche en SSHAL et de ses retombées dans les journaux à grand tirage et les revues spécialisées. Le Fonds a ainsi assuré une présence régulière dans la revue *Découvrir* par la publication de deux projets de recherche financés par le Fonds lors de chaque nouvelle édition, et — en collaboration avec les deux autres Fonds de recherche québécois — par la diffusion de publicités. De plus, des articles ou des publicités sur les trois Fonds de recherche québécois ont été publiés notamment dans l'édition internationale de la revue *Découvrir*, dans le numéro spécial sur les découvertes de l'année de la revue *Québec Science*, et dans les cahiers spéciaux sur la recherche universitaire du journal *Le Devoir*. Soulignons également la présence remarquée du Fonds dans *l'Annuaire du Québec 2008*, avec une section de 18 pages dédiée à la promotion de la recherche en éducation.

DES FICHES SYNTHÈSES DE RÉSULTATS VULGARISÉS

En 2007-2008, le Fonds a finalisé un projet amorcé l'année précédente, soit la

production de près d'une vingtaine de fiches promotionnelles de résultats de recherche dans le domaine de l'éducation. Ces fiches, produites en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), découlent de projets de recherche menés dans le cadre du programme thématique *Persévérance et réussite scolaires*. Ces fiches ont été diffusées à des représentants-clés du secteur de l'éducation et de certains ministères et organismes gouvernementaux, de même qu'à l'ensemble de la députation québécoise et à quelques grands quotidiens ciblés. Les fiches figurent également dans le site Web du Fonds et dans celui du MELS. Un projet du même genre, soit 25 fiches de résultats vulgarisés, est prévu pour la prochaine année. Par cet outil de communication, le Fonds entend faire connaître des résultats de recherche au-delà des activités de transfert de connaissances qu'il organise dans le cadre de son programme *Actions concertées*.

POUR UN MODÈLE DE RAPPORT SCIENTIFIQUE AXÉ SUR LA PROMOTION ET LA VALORISATION DES RETOMBÉES DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Au cours de l'année 2007-2008, le nouveau cadre de rapport final pour les projets de recherche soutenus dans le cadre du programme *Actions concertées* a fait l'objet, comme prévu, de consultations auprès de chercheurs et de représentants de partenaires des actions concertées. Tous ont salué l'initiative du Fonds et adhéré au nouveau gabarit inspiré par l'approche 1-3-25 (1 page pour la synthèse vulgarisée; 3 pages pour le résumé; 25 pages pour le rapport de recherche) de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. Ce nouveau cadre met l'accent sur la synthèse et la valorisation des résultats de recherche destinés aux représentants des partenaires des actions concertées et aux décideurs. Les résultats peuvent également être d'un intérêt pour la population en général. Après quelques ajustements à la lumière des commentaires reçus, le nouveau gabarit sera effectif à compter de l'année 2008-2009.

L'ÉVÉNEMENT « REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES »

En marge de sa rencontre annuelle avec les regroupements stratégiques qu'il finance, le Fonds a organisé une réception en l'honneur de ces grands ensembles de recherche sous le thème *De bons coups pour le Québec*. Cet événement, qui a rassemblé plus de 70 personnes au musée Pointe-à-Callière le 10 décembre 2007, a été l'occasion de mettre

en valeur l'apport de ces regroupements au développement économique et social du Québec. Cet événement a également été l'occasion de diffuser le livret *De bons coups pour le Québec* qui illustre en de courts textes vulgarisés des retombées de la recherche menée par ces regroupements. Voici deux « courtes histoires » d'innovation qui donnent un aperçu de la teneur des réalisations des regroupements soutenus par le Fonds.

Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP)

Des services de garde qui font la différence

En évaluant les effets des services de garde sur le développement des enfants du Québec, le GRIP a fait une découverte majeure : les enfants des milieux défavorisés qui utilisent les services de garde ont moins de problèmes de comportement et sont mieux préparés à commencer l'école primaire que les enfants des milieux défavorisés qui ne fréquentent pas ces services. Cette découverte, une première mondiale, est issue d'une enquête longitudinale sur le développement d'un échantillon de 2 000 enfants — typique des naissances au Québec en 1997-1998 — qui représente une première cohorte d'enfants à bénéficier du système de garde implanté au Québec. Les résultats, publiés dans les revues internationales les plus prestigieuses, ont servi à deux commissions parlementaires sur les services de garde au Québec. Ils ont aussi permis de réaliser un documentaire diffusé à la télévision dans 14 pays, ainsi qu'un DVD pour la formation du personnel en milieu de garde qui a reçu le prix de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport en 2007. La France, l'Irlande et l'Italie ont également utilisé les résultats de ces recherches pour développer des programmes de prévention. Deux des principaux chercheurs du GRIP qui ont planifié cette étude ont reçu en 2007 les prix du Québec en sciences humaines (Richard E. Tremblay) et en médecine (Jacques Y. Montplaisir).

Réseau pour la recherche interdisciplinaire en musique, médias et technologie (CIRMMT)

Faire revivre les grandes œuvres musicales d'époque

Grâce aux recherches de pointe en acoustique réalisées par le CIRMMT, un nouveau coffret de 12 disques compacts enregistrés avec son ambiophonique sera lancé à l'échelle internationale à l'automne 2008 pour la célébration de l'Année Haydn en 2009. Cet enregistrement novateur des œuvres de ce compositeur classique pour clavier solo combine le génie de nouvelles solutions acoustiques et d'enregistrement sonore avec la reconstitution de performances musicales historiques. La technologie du Laboratoire de réalité partagée multimodale du CIRMMT a entre autres permis de reconstituer, avec leur propre accent sociohistorique, la salle d'étude de Haydn dans sa maison d'Eisenstadt et la salle Holywell à Oxford, la salle de concert la plus ancienne d'Europe, et d'enregistrer l'interprétation d'un musicien comme s'il était dans le lieu historique. Le résultat de cet ambitieux projet dans le domaine de la création artistique donne l'ambiance sonore la plus riche qui soit et permet à la musique d'époque de revivre sous l'interprétation d'un musicien du centre. Ce travail de recherche qui touche autant à la création qu'à la transmission de la musique et du son fournit aux compositeurs de nouveaux outils et de nouvelles possibilités sonores que le grand public d'ici et d'ailleurs aura l'occasion d'apprécier. Grâce à cette approche innovatrice à l'étude scientifique de la musique, Montréal continue de figurer parmi les grandes villes mondiales de réussite musicale.

AXE DEUXIÈME

VALORISATION ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES**OBJECTIF 14 : FAVORISER ET CONSOLIDER LES INTERFACES ENTRE LES PRODUCTEURS ET LES UTILISATEURS DE CONNAISSANCES****RÉFLEXION DU FONDS AUTOUR DES NOTIONS DE DIFFUSION, DE VALORISATION ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES**

Dans sa préoccupation affirmée à l'égard du lien entre la recherche et la société, le Fonds a poursuivi en 2007-2008 sa réflexion autour des notions de diffusion, de valorisation et de transfert de connaissances, en la partageant notamment par le biais d'un colloque tenu dans le cadre du congrès de l'ACFAS et par sa revue *Recherches Innovations*. Le fil conducteur de ses travaux de réflexion tient au sens et à l'application de ces notions dans le contexte des SSHAL, voire dans l'offre de programmes du Fonds. De façon plus pragmatique, ces travaux sont en lien avec des initiatives en cours (ex. : le projet d'une politique d'évaluation de programmes) ou projetées (ex. : l'étude sur les pratiques de diffusion des équipes en partenariat que le Fonds soutient). Ces initiatives s'inscrivent notamment dans une visée de maximisation des retombées de la recherche pour le plus grand bénéfice de la population québécoise.

ACTIVITÉS DE SUIVI ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Tout comme l'année précédente, le programme *Actions concertées* aura généré son lot d'activités de suivi et de transfert de connaissances au cours de l'année 2007-2008. Pour la période, on dénombre une trentaine d'activités de suivi, lesquelles réunissaient en moyenne cinq à six représentants de partenaires par rencontre. Rappelons que ces activités de suivi favorisent une meilleure appropriation de la démarche théorique et méthodologique des chercheurs par les partenaires. Dans ce sens, elles représentent des étapes-clés dans le

processus de transfert de connaissances du programme *Actions concertées*.

À cela s'ajoutent pas moins de neuf activités de transfert de connaissances sur des thèmes tels les impacts socioéconomiques des jeux de hasard et d'argent, la persévérance et la réussite scolaires, l'innovation dans les organisations du secteur public et parapublic, les jeunes de la rue ainsi que les déterminants de la santé financière à la retraite. En tout, ce sont les résultats de 30 projets de recherche qui auront fait l'objet de présentation. Un effort concerté entre le Fonds et ses partenaires a permis de regrouper plus de 300 chercheurs universitaires, intervenants et praticiens de divers horizons dans le cadre de ces neuf activités de transfert de connaissances. Le bilan des évaluations faites par les participants à ces rencontres a été des plus positifs.

PARTICIPATION ACTIVE

En 2007-2008, les membres du personnel et de la direction ont participé à plusieurs événements, témoignant tantôt de la portée des interventions du Fonds, tantôt du potentiel d'innovation et de retombées de la recherche en sciences sociales et humaines, en arts et lettres. Ainsi, le Fonds était présent notamment au forum *Dialogue science et société* organisé par l'ACFAS (UQTR, mai 2007); au forum *Citoyen* (Québec, mars 2008); à la table ronde *25 ans d'accès à l'information : impacts sur les politiques publiques* (ENAP, février 2008); et au colloque des enseignants et des enseignantes des écoles innues (Sept-Îles, octobre 2007).

De même, comme nous l'avons déjà mentionné, le Fonds a organisé le *Forum d'orientation de recherche sur le phénomène des gangs de rue* qui a eu lieu à Montréal en juin 2007. Il a aussi travaillé étroitement avec le

comité organisateur du colloque du Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec qui s'est déroulé en novembre 2007. De même, il a fait partie du comité de sélection du prix de la ministre de l'Éducation pour les rapports de recherche sur la pédagogie universitaire.

Toutes ces activités témoignent de l'importance que le Fonds accorde à la valorisation et au dialogue entre la science et la société.

DES COLLABORATIONS AVEC DES ORGANISMES DE LIAISON ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Le Fonds a maintenu son soutien à deux projets pilotes de transfert de connaissances

entre des équipes de recherche financées et le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP). Grâce à cet appui financier, le CLIPP vient bonifier les plans de transfert et de valorisation du Groupe de recherche et d'intervention en négligence (GRIN) et du Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance (GRISE). Les activités du CLIPP, centrées sur la préparation, la diffusion et le déploiement de programmes de formation, de trousseaux d'intervention ou de bilans vulgarisés, permettent d'accélérer l'appropriation des résultats de recherche du GRISE et du GRIN par les milieux de pratique. Il s'agit d'un pas de plus dans ce nécessaire rapprochement entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche psychosociale.

ORIENTATION 4

APPUYER ET SERVIR LA COMMUNAUTÉ DE LA RECHERCHE, CONTRIBUER À LA COHÉSION DU SYSTÈME DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Le Fonds continue sans relâche à soutenir et à appuyer la communauté de la recherche, qu'il s'agisse de prestation de services en ligne, de diffusion de l'information, de simplification des procédures, de soutien au processus d'évaluation ou d'accompagnement des administrations de la recherche dans la planification, le traitement ou la gestion des demandes. Gestionnaire de deniers publics, le Fonds continue de faire preuve du plus haut niveau d'imputabilité et met tout en œuvre pour assurer une reddition de comptes avec diligence et transparence.

Plan stratégique 2007-2010

AXE PREMIER

RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

OBJECTIF 15 : MAINTENIR LA QUALITÉ ET LA CONVIVIALITÉ DE LA PRESTATION DES SERVICES

ENRICHISSEMENT DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ET DES INTERFACES TRANSACTIONNELLES

Toutes les transactions avec les chercheurs et les étudiants qui présentent une demande d'aide financière sont entièrement en ligne à partir du dépôt des demandes d'aide de financement jusqu'au suivi scientifique et financier. Le taux de satisfaction de la clientèle, par l'entremise des formulaires de demande de financement du Fonds (*cf.* tableau 12), est en moyenne au-dessus de 85 % tant pour les chercheurs que pour les étudiants. Plusieurs dispositifs informationnels — des extranets pour la gestion financière, la gestion administrative des demandes d'aide financière ou encore le

déploiement de tableaux de bord ou documents corporatifs — ont été mis en place pour les partenaires académiques (bureaux de la recherche, agents de liaison et services des finances des universités) et gouvernementaux (MDEIE) du Fonds afin de :

- faciliter leur accès aux informations les concernant;
- assurer une plus grande transparence dans nos échanges comme ceux concernant les transferts interétablissements;
- leur permettre d'exercer leurs obligations vis-à-vis du Fonds d'une manière plus rapide et conviviale, telle l'approbation des dossiers.

TABLEAU 12
DEGRÉ DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE
PAR L'ENTREMISE DES FORMULAIRES DE DEMANDE DE FINANCEMENT

APPRÉCIATION GLOBALE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES	ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX CHERCHEURS-CRÉATEURS	SOUTIEN AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE	BOURSE DE MAÎTRISE	BOURSE DE DOCTORAT
Un contenu de navigation facile dès la première visite	70 % d'accord	84 % d'accord	87 % d'accord	87 % d'accord
Un contenu bien structuré	84 % d'accord	88 % d'accord	92 % d'accord	90 % d'accord
Offre de l'information assez détaillée	85 % d'accord	86 % d'accord	86 % d'accord	85 % d'accord
Appréciation globale de navigation des formulaires	81 % satisfaits ou très satisfaits	96 % satisfaits ou très satisfaits	95 % satisfaits ou très satisfaits	95 % satisfaits ou très satisfaits

RÉVISION PÉRIODIQUE ET BONIFICATION DES FORMULAIRES DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Le Fonds tient une rencontre annuelle avec les bureaux de la recherche et les agents de liaison des établissements universitaires dans le cadre du congrès de l'ADARUQ. Il s'agit ici d'une opération récurrente qui permet à l'organisation de recueillir les commentaires de la communauté scientifique et des administrateurs de la recherche sur les services qu'elle offre. Ces commentaires fort précieux permettent au Fonds d'ajuster, si nécessaire,

son approche, ses systèmes d'information et ses interfaces transactionnelles, mais aussi de faire le bilan des activités de l'année et d'annoncer les changements à venir.

SUIVI DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Vers la fin de l'année 2007-2008, le Fonds a amorcé l'élaboration d'une opération de suivi de la *Déclaration de services aux citoyens*. Il s'y penchera plus activement au cours de la prochaine année et en fera état dans le prochain *Rapport annuel de gestion*.

OBJECTIF 16 : INFORMER, CONSULTER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ DE CHERCHEURS, ÉTUDIANTS ET ADMINISTRATEURS DE RECHERCHE

FICHES DES PROGRAMMES, LETTRES DU P.-D. G., COMMUNIQUÉS

Dans le cadre de ses activités de communication, le Fonds a mis en ligne divers communiqués faisant part à la communauté scientifique des principales décisions et orientations prises par le conseil d'administration. En 2007-2008, quatre lettres du P.-D.G. ont été publiées, ainsi que plusieurs communiqués Web, dont : près d'une vingtaine d'annonces de résultats de concours dans le cadre de ses programmes; neuf appels de

propositions aux actions concertées ; et quatre appels de candidatures dans le cadre de programmes de bourse (BMP et NE³LS).

Comme tous les ans, les fiches décrivant succinctement les différents programmes de bourse et de subvention ont été mises à jour et étaient accessibles au stand des Fonds québécois de recherche lors du congrès de l'ACFAS en mai 2007. Un envoi massif a également été fait à tous les interlocuteurs du Fonds dans les universités et dans tous les départements universitaires des SSHAL. De plus, le Fonds a diffusé au sein des

universités québécoises, et en collaboration avec les deux autres Fonds québécois de recherche, une affiche annonçant les dates limites des concours de bourse de l'automne 2007.

PRÉSENCE ACTIVE AU CONGRÈS DE L'ACFAS 2007

Le Fonds a participé au congrès de l'ACFAS qui a eu lieu du 7 au 11 mai 2007 à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Dans le cadre d'un forum traitant de la question du dialogue science et société — forum réunissant autour de la table l'ACFAS, les Fonds de recherche du Québec, le Conseil de la science et de la technologie, l'Institut du Nouveau Monde, la Commission de l'éthique de la science et de la technologie —, le président-directeur général du FQRSC a présenté à plus d'une soixantaine de participants ce que fait le Fonds à cet égard tant dans le cadre de ses activités de promotion et d'information que dans le cadre de ses programmes de subvention. Il a également précisé ce que le Fonds entend faire de plus ou autrement au cours des prochaines années.

De plus, en collaboration avec les deux autres Fonds de recherche, le Fonds Société et Culture a tenu un stand d'information où plusieurs de ses représentants ont répondu aux questions des chercheurs et des étudiants venus participer au congrès. Cette activité a permis au Fonds de faire la promotion de sa programmation pour l'année en cours.

RENCONTRES PÉRIODIQUES AVEC LES CHERCHEURS, LES AGENTS DE LIAISON ET LES REPRÉSENTANTS DES BUREAUX DE LA RECHERCHE

Il est maintenant convenu, d'année en année, de rencontrer les représentants des bureaux de la recherche des universités afin de leur présenter les décisions d'octrois et les résultats qui en découlent par domaine et par programme, ainsi que pour préparer les

concours de l'automne suivant. Le Fonds profite également de ces échanges pour présenter ses priorités de l'année à venir et répondre à toutes les questions des représentants. Deux rencontres ont été tenues à cet effet, une à Québec et une à Montréal, en juin 2007.

Les chargés de programmes de bourse tiennent également une rencontre analogue avec les agents de liaison des universités québécoises. Le Fonds se joint à ce rendez-vous annuel tenu en août entre les universités et les organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux. Ces rencontres permettent au Fonds d'entretenir des liens de confiance avec les principaux interlocuteurs des établissements universitaires en plus de leur permettre de jouer pleinement leur rôle en tant que sources d'information crédibles auprès des étudiants et des chercheurs.

À la demande de représentants des bureaux de la recherche, certains programmes ont été présentés de façon détaillée aux chercheurs intéressés dans quelques établissements universitaires. Au printemps 2007, les spécificités et les exigences des deux programmes d'infrastructure (*Soutien aux équipes de recherche* et *Regroupements stratégiques*) ont été précisées à des chercheurs de l'Université de Montréal et de l'Université Laval. Le comité de la recherche de la CRÉPUQ a également été informé *de visu* des changements apportés au programme *Soutien aux équipes de recherche* en mai 2007. À l'UQO et à l'Université de Sherbrooke, c'était au tour du programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs* ainsi qu'aux programmes dédiés à la recherche-crédation de faire l'objet d'une présentation.

Ces rencontres permettent aux chercheurs de discuter de toutes les questions et appréhensions relatives à la rédaction, au dépôt et au financement des demandes en plus de fournir l'occasion de rappeler les règles des divers programmes et les pratiques du Fonds en matière d'évaluation.

OBJECTIF 17 : CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE D'UN GOUVERNEMENT EN LIGNE

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATISATION POUR LES ACTIONS CONCERTÉES

Le développement d'un système d'information pour la gestion des actions concertées a poursuivi son cours en 2007-2008. L'analyse de besoins concernant la première phase du projet relative à la gestion des protocoles est presque terminée. Ce projet permettra une gestion intégrée des actions concertées à partir de la signature des ententes de partenariat jusqu'au suivi scientifique et administratif. Les objectifs poursuivis sont, entre autres, d'autoriser l'approbation des bourses par les agents de liaison, de fournir une information plus complète aux responsables des bureaux de la recherche, de développer des extranets pour les partenaires afin qu'ils puissent disposer d'une information en ligne et d'intégrer le financement des actions concertées au *Répertoire de la recherche subventionnée*.

REFONTE DU SYSTÈME DES BOURSES

La refonte du système d'information des bourses est rendue incontournable en raison de la désuétude des technologies supportant le système actuel. Le Fonds profite donc de cette nécessité pour revoir le système de manière à faciliter la gestion et à optimiser les processus présentement fragmentés entre divers modules. Plus précisément, les objectifs poursuivis sont :

- de permettre l'autonomie des gestionnaires;
- de faciliter le traitement des dossiers et le travail des évaluateurs;
- de diminuer la circulation du papier dans une perspective de développement durable;
- d'accroître l'efficacité et l'efficience du Fonds;
- d'automatiser les tâches répétitives et moins intéressantes pour le personnel.

Débutée cette année, l'analyse des besoins se terminera au cours de la prochaine année. La mise en place de ce système s'étend sur un horizon de trois ans.

RELANCE DU BOURSIER

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'enquête administrée aux boursiers du Fonds deux ans après le dépôt de *leur Rapport final* est en cours d'implantation. Les premiers résultats devraient être disponibles d'ici le printemps 2009.

POUR DES COMITÉS D'ÉVALUATION SANS PAPIER

Le Fonds contribue au développement durable en réduisant significativement l'utilisation du papier dans ses échanges avec les chercheurs et les étudiants à toutes les étapes de son processus d'affaires. Au cours de la dernière année, le Fonds a mis en place un projet pilote visant à éliminer le papier dans les communications avec les membres des comités d'évaluation du programme *Établissement de nouveaux professeurs-chercheurs*. Ce projet vise également à assurer aux membres des comités et aux experts externes un accès plus rapide aux dossiers, à faciliter la consultation des documents soumis dans les demandes et, finalement, à faciliter l'élaboration des recommandations de financement des comités.

Dans l'ensemble, les chercheurs se sont déclarés satisfaits de leur expérience et ils encouragent le Fonds à poursuivre dans cette voie. Des ajustements seront apportés à l'approche choisie par l'expérience pilote de manière à tenir compte des commentaires formulés par les chercheurs, mais aussi des spécificités des domaines couverts par le Fonds.

RÉALISATION D'UN PROJET PILOTE DE STRUCTURATION DES PUBLICATIONS

En collaboration avec l'Observatoire des sciences et des technologies (OST) et les deux autres Fonds québécois de recherche, le FQRSC a lancé un projet pilote de structuration des publications. L'objectif d'un tel projet est de permettre aux chercheurs et au Fonds de disposer des informations relatives aux publications dans un format standardisé tout en allégeant le fardeau administratif des

chercheurs. Ces derniers détiendront ainsi un dossier de publications exportable qu'ils pourront utiliser à diverses fins alors que le Fonds disposera de plusieurs indicateurs permettant une analyse améliorée des publications. Il est prévu d'intégrer ce dispositif au CV commun canadien (voir également à ce sujet la rubrique « Développement d'outils informationnels » figurant dans la section *Actions communes des trois Fonds*).

AXE DEUXIÈME RÔLE-CONSEIL

OBJECTIF 18 : CONTRIBUER À LA COHÉSION ET AU SUIVI DU SYSTÈME QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DES CHERCHEURS

Accessible depuis 2001, le *Répertoire des chercheurs*, fruit du partenariat des trois organismes subventionnaires québécois et du MDEIE, constitue une vitrine unique de l'expertise québécoise en recherche universitaire. Le *Répertoire des chercheurs* affiche près de 6 200 curriculum vitæ détaillés de chercheurs provenant de tous les domaines de recherche. Chacune des fiches concernant les chercheurs précise, entre autres, la discipline de formation, l'objet de recherche, le champ d'application, les intérêts de recherche ainsi que les principales publications scientifiques.

En novembre 2007, les Fonds procédaient à une vaste opération de relance auprès de chercheurs non inscrits dans le *Répertoire*, et ce, afin d'enrichir ledit répertoire de nouvelles expertises et d'assurer ainsi une meilleure couverture de la communauté scientifique québécoise. La relance comportait trois phases. La première visait les chercheurs ayant donné leur accord pour figurer dans le *Répertoire* à l'aide de leur ancien CV Cantor. L'opération ciblait 1 859 personnes et a entraîné le retrait d'environ 1 000 fiches qui n'étaient plus à jour. La deuxième phase

pointait les chercheurs financés qui ont refusé de s'inscrire au *Répertoire*. Sur les 120 chercheurs concernés, environ 10 % ont indiqué leur adhésion. La troisième phase ciblait les chercheurs non financés. Cette démarche avait pour objectif de renforcer l'image d'un *Répertoire* qui reflète la recherche dans son ensemble et non seulement la recherche subventionnée. Sur les quelque 1 000 chercheurs concernés par cette relance, environ 2 % ont modifié leur adhésion.

Finalement, au terme de cette vaste opération de relance, le *Répertoire* a non seulement gagné en crédibilité en affichant une information à jour sur les chercheurs québécois, mais a vu le nombre d'adhérents augmenter.

ÉLABORATION ET IMPLANTATION DU REGISTRE DES REGROUPEMENTS STRATÉGIQUES

Le Fonds a poursuivi cette année l'implantation d'un registre des regroupements stratégiques de manière à mettre en place un système d'information intégré et pérenne, partagé entre les chercheurs, les établissements universitaires et le Fonds. Ce dernier vise ainsi à éviter la duplication des efforts et des dépenses

de développement de bases de données sur les grands ensembles de recherche du Québec. Ce système permettra en outre aux chercheurs et aux établissements universitaires de récupérer les informations contenues dans la base de données — telles que le profil du regroupement, les liens avec les collaborateurs et les utilisateurs, les grandes réalisations, les activités de valorisation, etc. — pour les utiliser dans d'autres rapports et à d'autres fins, comme la mise à jour des sites Web. Le Fonds utilisera ce système pour effectuer la promotion de la recherche réalisée par les regroupements en évitant de recourir fréquemment à ces derniers pour obtenir une information à jour.

Cependant, son avantage le plus important réside dans la diminution considérable des documents à consulter pour les comités d'évaluation et le fait que la demande d'aide financière qui en résulte constitue un outil indispensable à la prise de décision. Si le *Registre des regroupements stratégiques* constitue en soi un précieux atout dans l'aide à la décision, le Fonds reconnaît toutefois que son implantation a connu son lot de difficultés. À cet égard, la deuxième version du registre tiendra compte des commentaires reçus lors des réunions tenues avec les représentants des bureaux de la recherche et des regroupements qui se sont présentés au concours de l'automne 2007.

CONCEPTION DE TABLEAUX DE BORD DU SUIVI DES BOURSIERS FINANCÉS PAR LE FONDS

Le Fonds a entrepris cette année l'élaboration des tableaux de bord et des fiches promotionnelles issus de ses différents dispositifs informationnels, en l'occurrence le suivi du boursier (voir à cet égard les résultats présentés à la page 27 du présent *Rapport annuel de gestion*), le rapport final du chercheur et le *Registre des regroupements stratégiques* (présentement en élaboration). Ces tableaux de bord s'ajoutent à ceux déjà produits depuis quelques années et permettent un « monitoring » des programmes.

En ce qui concerne le rapport final du chercheur, l'objectif de sa mise en œuvre est double, soit :

- évaluer les impacts et les retombées des résultats de recherche en termes de partenariats et de transfert vers des utilisateurs potentiels;
- faire la promotion et la mise en valeur des percées scientifiques et du rayonnement international des chercheurs québécois en SSHAL.

Les premiers tableaux de bord portant sur les projets financés dans le cadre du programme *Appui à la recherche innovante* révèlent entre autres que :

- plus d'une centaine de collaborateurs hors Québec et de partenaires ont participé à l'un ou l'autre des 87 projets financés dans cette cohorte; les collaborateurs sont majoritairement associés à des institutions de recherche du secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur (85 %), tandis que les partenaires proviennent du secteur de la santé et des services sociaux (28 %), du secteur de l'éducation (extra-académique) (25 %) ainsi que des organismes sans but lucratif (24 %);
- plus de la moitié des collaborateurs proviennent d'Europe (56 %) et la grande majorité des partenaires provient du Canada (90 %);
- environ huit publications par projet ont été générées; ces publications touchent différents types de lectorat dont principalement le lectorat universitaire (88 %), mais aussi les utilisateurs potentiels (24 %), les décideurs publics et privés (24 %) et le grand public (17 %);
- les activités de transfert de connaissances (en moyenne plus de deux activités par projet) se sont surtout déroulées dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur et au sein d'organisations sans but lucratif;

- en termes de retombées, les chercheurs mentionnent que leurs projets ont permis de développer de nouvelles approches, de nouvelles pratiques ou de nouveaux modes d'intervention.

Ces résultats montrent noir sur blanc qu'il est possible de documenter les extrants de la recherche financée (nombre de publications, partenaires, activités de transfert), les mécanismes privilégiés de diffusion des résultats de même que les utilisateurs de ces extrants. Il s'avère par ailleurs plus difficile de mesurer les retombées socioéconomiques de la recherche financée. Les retombées des recherches sont non seulement diversifiées, mais elles peuvent aussi avoir une portée tantôt pour des individus, tantôt pour des organisations, voire des collectivités. Elles peuvent également être difficiles à apprécier en raison de leur caractère indirect et intangible. En bref, l'évaluation des retombées exige une analyse plus fine et doit tenir compte du temps nécessaire à la production des retombées puisque certaines recherches peuvent avoir des retombées dès l'amorce du projet, mais la plupart produisent des retombées plusieurs années après leur fin.

PARTICIPATION À DIVERS COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

En plus de poursuivre bon an mal an le développement et la bonification de ses outils de connaissance et de suivi du système québécois de recherche et d'innovation, le Fonds met à contribution l'expertise de son personnel dans divers comités et groupes de travail. Parmi les nombreuses activités auxquelles participe le Fonds, signalons sa présence au conseil d'administration et au comité de gestion du CV commun canadien.

Le Fonds était également au comité consultatif sur le programme « Science, technologie et information » de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Lors de la rencontre du groupe de travail le 20 février 2008, il a été notamment question des changements à venir à Statistique Canada qui vont influencer sur les programmes ou les enquêtes ayant cours à la

Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique. La question de l'innovation dans les filières industrielles au Québec a également été abordée.

Le Fonds s'est aussi impliqué dans les travaux autour de la plateforme informationnelle *Expertise recherche Québec* pilotée par le MDEIE, en étroite collaboration avec les Fonds québécois de recherche et le MELS. Rappelons que ce dispositif informationnel vise à faire connaître l'expertise et les réalisations des chercheurs du Québec, à soutenir les stratégies de recherche des universités, des entreprises et des gouvernements et à favoriser les partenariats entre les différents acteurs de la recherche.

Finalement, à l'instar de sa participation à trois comités de pilotage des défis STS dans les deux dernières années (*Lutte contre la pauvreté, Efficacité du système de santé et Habitudes de vie*), le Fonds participe actuellement au comité de pilotage du défi *Formation* qui a le mandat d'élaborer une stratégie de recherche et de transfert de connaissances.

MISE À PROFIT DE L'EXPERTISE DU FONDS EN MATIÈRE D'ÉVALUATION

L'expertise du Fonds en matière d'évaluation a été une fois de plus mise à contribution cette année. Comme par les années passées, le Fonds s'est prononcé sur la pertinence des candidatures québécoises soumises au programme des Chaires de recherche du Canada. En 2007-2008, 28 demandes en SSHAL en provenance de 10 établissements universitaires ont été soumises lors des trois concours tenus dans le cadre de ce programme. Pour ce programme lancé en 2000, on remarque cette année que la vaste majorité des demandes soumises (21/28) était en renouvellement. Dans le premier concours, sur neuf demandes déposées, cinq chaires ont été octroyées. Les résultats des deuxième et troisième concours, qui portaient sur 19 demandes soumises en septembre et en décembre 2007, seront connus à la fin des mois de juin et d'août 2008.

Par ailleurs, dans ses secteurs de compétence, le Fonds assume la responsabilité de l'évaluation des demandes québécoises soumises aux trois concours annuels du programme *Fonds des leaders* de la Fondation canadienne pour l'innovation. Au cours de l'année 2007-2008, sur les sept demandes soumises par des établissements québécois dans ce programme, six d'entre elles ont reçu une évaluation positive et reçoivent l'appui financier de la FCI.

VERS UNE POLITIQUE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Afin de nourrir constamment sa vision de ce que sera sa mission et son rôle dans le système québécois de recherche et d'innovation de l'avenir, le Fonds a décidé de se doter d'une politique d'évaluation de programmes. Il s'agit en effet d'un instrument indispensable pour préciser son rôle et enrichir son offre de programmes, mais aussi un dispositif nécessaire pour soutenir la gestion et la reddition de comptes auprès du gouvernement, et améliorer l'information auprès des chercheurs et des étudiants, voire des contribuables.

Dans cette perspective, ladite politique devrait être finalisée en juin 2008. À ce jour, les travaux ont porté sur les objectifs poursuivis par la politique d'évaluation. Au terme de cet exercice, il ressort que la *Politique d'évaluation de programmes* sera axée sur deux objectifs complémentaires.

Le premier objectif est d'évaluer l'efficacité de chacun des programmes offerts par le Fonds en considérant les objectifs poursuivis — sur le plan par exemple de l'avancement des connaissances, la formation à la recherche ou le transfert des connaissances — au regard des différents niveaux de résultats, que ce soit en

termes d'extrants, d'effets directs ou indirects, ou de retombées. Il va sans dire que ces niveaux de résultats seront modulés dans le temps et devront tenir compte de facteurs extérieurs aux programmes. Précisons ici que le Fonds dispose déjà d'une mine d'information, notamment sur les procédures d'évaluation et d'attribution des bourses et des subventions. Il recueille également plusieurs données à partir des rapports financiers, des rapports finaux des chercheurs et des boursiers. Un travail de complément d'information est à faire. Il s'agira dès lors de mettre à profit l'information et de l'organiser selon un modèle logique et parlant.

Le second objectif concerne l'évaluation périodique de la pertinence de l'architecture des programmes. Il s'agit de déterminer dans quelle mesure chacune des composantes de la programmation (mais aussi l'ensemble) répond aux priorités stratégiques du Fonds et aux besoins du système de recherche en SSHAL, et ce, compte tenu de l'environnement dans lequel évolue le Fonds. Ce type d'évaluation permet de clarifier le sens des interventions du Fonds auprès de la communauté de chercheurs et éclairera ses choix pour sa prochaine planification stratégique.

D'ici juin 2008, les questions du **QUOI**, du **COMMENT** et du **QUAND ÉVALUER** devraient être en partie résolues. Ainsi, les principes guidant la politique d'évaluation, les programmes à évaluer et le type d'évaluation à réaliser seront notamment précisés. Les ressources documentaires ou informationnelles dont le Fonds dispose déjà seront également inventoriées et les données complémentaires seront identifiées. Finalement, la périodicité des différentes évaluations, qui sera identifiée dans un calendrier qui tiendra évidemment compte des cycles des programmes et des besoins de la prochaine planification stratégique, sera précisée.

OBJECTIF 19 : CONTRIBUER À LA RÉFLEXION SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES DE LA RECHERCHE PROPRES AUX OBJETS, MÉTHODOLOGIES ET PRATIQUES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, EN ARTS ET EN LETTRES

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DU COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS

En lien avec son plan d'action en matière d'éthique de la recherche, le Fonds a participé à la consultation sur le nouveau *Plan d'action ministériel en matière d'éthique et d'intégrité scientifique*. Tout comme le précédent lancé en 1998, le plan prévoit des responsabilités aux Fonds québécois de recherche. Par l'entremise de son comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, le Fonds a commenté l'ensemble du *Plan* et particulièrement les trois mesures qui lui sont associées.

Ainsi, en ce qui concerne le *Devoir d'éducation*, le Fonds est d'avis qu'il doit accentuer son rôle en matière de promotion des bonnes pratiques de recherche et encourager les chercheurs et étudiants à se prévaloir d'une formation en éthique de la recherche. Sur la question du *Devoir de suivi des enquêtes sur les manquements à l'éthique*, le Fonds croit qu'il incombe aux universités de l'informer des cas de

manquement à l'éthique, et ce, comme spécifié dans les *Règles générales communes des Fonds québécois de recherche*. Enfin, en ce qui a trait au *Devoir de reddition de comptes*, le Fonds a réaffirmé l'importance de rendre compte de ses travaux en cours d'année comme il le fait depuis plusieurs années dans le cadre de son rapport annuel de gestion.

Dans un autre ordre d'idées, le Fonds a joué un rôle de vigile en invitant en septembre 2007 l'ensemble de la communauté des SSHAL à participer à la consultation autour du projet de système de surveillance en matière d'éthique de la recherche au Canada contenu dans le document *Allez de l'avant*. Notons que ce document a été produit par le comité d'experts sur la protection des participants humains aux recherches au Canada. Un comité d'experts, mis sur pied par le *Forum des promoteurs* (groupe d'une quinzaine d'organismes dont le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et la Fédération canadienne des sciences humaines), a le mandat d'étudier et de proposer un système de protection des sujets humains qui participent à la recherche au Canada.

AXE TROISIÈME

GESTION DES RESSOURCES

OBJECTIF 20 : ASSURER UNE GESTION RESPONSABLE DES FONDS PUBLICS ET OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES

DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION

Au cours de la dernière année budgétaire, le Fonds a reçu et traité 63 demandes d'accès à l'information, et ce, en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des

renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1). Toutes ces requêtes de la part d'étudiants et de chercheurs, à l'exception de deux qui ne relevaient pas des compétences du Fonds, ont donné lieu à une réponse positive du Fonds qui détenait les informations demandées.

MISE EN PLACE DU SYSTÈME DE GESTION DOCUMENTAIRE

En 2007-2008, le Fonds a poursuivi de façon intensive l'implantation de son système de gestion documentaire, un système qui vise avant tout une gestion économique des informations contenues dans ses divers documents corporatifs. L'enjeu d'un tel système est non seulement d'assurer le contrôle, l'intégration et la confidentialité de l'information, mais aussi de respecter les exigences de transparence de la Loi d'accès à l'information. En termes opérationnels, il s'agit de mettre en place les moyens technologiques appropriés en vue d'optimiser la gestion des documents disponibles sous forme analogique.

À ce jour, le Fonds a sensibilisé le personnel à la nécessité d'adopter le nouveau système de gestion documentaire. De même, le Fonds a en main une première version du schéma de classification et un manuel de gestion documentaire, des documents qui seront bonifiés au cours des prochaines semaines. De même, il a établi les règles et un calendrier de conservation des documents. Les travaux d'implantation du système de gestion documentaire, notamment la formation du personnel, se poursuivront au cours de la prochaine année.

DE NOUVELLES POLITIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Dans un contexte où le Fonds détient des données essentielles à la réalisation de sa mission ou encore des renseignements sur sa clientèle, ses partenaires ou les membres de son personnel, le Fonds se devait de se munir d'une politique de sécurité des systèmes d'information. Cette nouvelle politique était devenue un incontournable en raison non seulement des exigences gouvernementales, mais aussi de la volonté du Fonds d'établir avec rigueur et transparence le cadre réglementaire et normatif régissant l'administration et la sécurité de ses systèmes d'information.

En octobre 2007, à la suite des recommandations du comité mixte FQRSC-

FQRNT de sécurité de l'information et de protection des renseignements personnels, le conseil d'administration du Fonds adoptait une *Politique de sécurité des systèmes d'information*. Cette politique s'accompagne de codes de conduite qui seront signés par le personnel concerné. Un programme de sensibilisation du personnel sur des sujets aussi variés que la propriété de l'information, la gestion des privilèges d'accès ou l'usage de la messagerie est en cours d'élaboration et sera lancé à l'automne 2008.

Parallèlement à l'implantation d'une politique de sécurité des systèmes d'information, une politique de sécurité des locaux a été mise au point. Ladite politique a pour objectif de protéger le personnel du Fonds et d'assurer un meilleur contrôle des accès à ses locaux. Outre les principes de base, la politique donne un certain nombre de directives, précise les personnes visées et délimite les accès. La politique relative aux locaux de Québec a été adoptée en mars 2008. Celle visant la sécurité des locaux de Montréal devrait être entérinée d'ici l'automne 2008.

En tant qu'organisation responsable, le Fonds a non seulement fait de l'orchestration d'une politique de sécurité des systèmes d'information et des locaux une priorité en 2007-2008, mais il s'est également soucié de la santé et de la sécurité de son personnel en se dotant d'une politique à cet égard. Cette politique définit pour les membres de l'organisation un cadre de référence qui guide l'exercice de leurs responsabilités en tant qu'individus ayant droit au respect, à la sauvegarde de leur dignité et à la protection de leur intégrité physique et psychologique. Avec un tel guide, le Fonds s'engage à mettre en place et à maintenir un environnement de travail sain et sécuritaire.

Le Fonds s'est aussi attaqué à la rédaction d'un plan d'intervention en cas de pandémie d'influenza. Ce plan d'intervention sera intégré au plan de relève et de continuité des affaires dont les travaux débiteront en juin 2008.

DES MESURES ALIGNÉES SUR LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

En conformité avec la politique gouvernementale à l'égard des personnes handicapées — qui a pour but de mettre en place au sein de l'Administration publique toutes les conditions permettant aux personnes handicapées d'avoir accès, en toute égalité, aux services et aux documents offerts au public —, le Fonds a entrepris des démarches d'identification des obstacles pouvant nuire à l'intégration de ces personnes. Des mesures d'accommodement, notamment sur les questions d'accès aux services et à l'information détenue par le Fonds, seront mises en œuvre au cours de la prochaine année.

Guidé par les principes évoqués dans la Loi sur le développement durable adoptée le 19 avril 2006, le Fonds a également entamé une réflexion sur la manière dont il peut, dans le cadre de sa mission propre, contribuer aux objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. L'exercice doit mener à l'élaboration d'un plan d'action de développement durable qui sera adopté au début de 2009.

AMÉLIORATION CONTINUE ET OPTIMISATION DES PROCESSUS DE GESTION DES OPÉRATIONS

Comme par les années passées, le Fonds a ajusté les formulaires de demande d'aide financière en fonction des commentaires formulés par les utilisateurs dans le questionnaire facultatif inséré à la fin de chaque formulaire et en fonction des remarques émises par les établissements universitaires lors des réunions annuelles de consultation. Aussi, de concert avec le Fonds Nature et Technologies, il s'est soucié de décaler les dates de concours des bourses afin d'étaler les périodes de pointe et de mieux répondre aux besoins de sa clientèle. Il a également amélioré ses modules d'évaluation.

De même, il a maintenu son approche d'évaluation continue de l'efficacité de ses programmes et de ses structures par la mise en

place d'une veille technologique et par la réalisation de tableaux de bord articulés autour de différents indicateurs d'activités et d'impact.

Les travaux qui permettront le partage et le transfert direct des informations relatives aux projets de recherche entre le Fonds et les universités vont bon train. Le projet pilote avec deux universités est presque terminé. Le Fonds entend généraliser cette opération dite d'interopérabilité pour l'ensemble des universités au cours de la prochaine année.

Finalement, en termes d'optimisation des processus de gestion des opérations, le Fonds continue de faire preuve d'efficience en partageant ses services administratifs et l'infrastructure technologique soutenant son expertise en matière d'évaluation scientifique. Dans le premier cas, le partage se fait avec le Fonds Nature et Technologies; en ce qui concerne l'évaluation scientifique, le partage d'infrastructure se fait non seulement avec le Fonds Nature et Technologies, mais aussi avec le Fonds de la recherche en santé du Québec, les Instituts de recherche en santé du Canada, la Fondation canadienne pour l'innovation, les Chaires de recherche du Canada et le CV commun canadien.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FORMATION DU PERSONNEL

En accord avec sa politique de formation, le Fonds favorise le perfectionnement et le développement professionnel des membres de son personnel. Il veille à organiser des activités en groupe et à favoriser les échanges et le maintien d'un sentiment d'appartenance. Le Fonds instaure ainsi une culture assurant la mise à jour des connaissances et l'acquisition de nouveaux savoirs à tous les niveaux, et ce, afin d'augmenter sa flexibilité et sa capacité d'adaptation au changement. Concrètement cette année, le personnel et la direction du Fonds, soit 31 personnes, ont participé à des activités de formation et de perfectionnement pendant plus de 600 heures.

Sur les 27 activités de formation suivies par les membres de l'organisation, quelques formations de groupe ont porté sur la gestion du stress et l'équité salariale alors que les formations individuelles ont porté sur divers outils informatiques et de comptabilité. Les employés ont également participé à divers colloques et congrès.

DOSSIER ÉQUITÉ SALARIALE

Rappelons d'entrée de jeu que la Loi sur l'équité salariale a pour objet de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emploi à prédominance féminine. Les travaux sur l'équité salariale sont terminés en ce qui concerne le groupe des professionnels. À cet égard, l'analyse des emplois professionnels visés par le Fonds Société et Culture n'a démontré aucune discrimination fondée sur le sexe. En conséquence, aucun ajustement salarial n'a été nécessaire.

Pour ce qui est du groupe des employés de soutien, le Fonds a convenu avec le syndicat du personnel de soutien d'un programme d'équité salariale distinct pour ses membres. Au cours de l'année, le comité sur l'équité salariale a procédé au premier affichage des résultats de ses travaux, tel qu'il est prévu par la Loi sur l'équité salariale. L'affichage porte plus précisément sur la composition du comité d'équité salariale, l'identification des catégories d'emplois, la détermination de la prédominance sexuelle, la description de la méthode et des outils d'évaluation des catégories d'emplois de même que sur l'élaboration d'une démarche d'évaluation. Le Fonds en est à terminer l'analyse des emplois et à estimer les écarts

salariaux. Le Fonds prévoit clore le dossier au mois de juin prochain.

Finalement, en ce qui concerne le personnel non syndiqué, les travaux d'analyse de l'équité salariale se réaliseront à l'automne 2008.

GOVERNANCE DU RÉGIME DE RETRAITE

La Loi sur les régimes complémentaires de retraite a été modifiée le 13 décembre 2006 pour clarifier l'étendue des responsabilités du comité de retraite et des fournisseurs de services et pour aider les comités de retraite à se doter des outils nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. L'article 151.2 de la Loi prévoit que « Le comité de retraite établit un règlement intérieur qui régit son fonctionnement et sa gouvernance. Il veille à son respect et le révisé régulièrement. »

Les règles de régie interne constituent un outil pour aider le comité à remplir ses fonctions correctement. Elles permettent de démontrer que le comité a exercé ses fonctions avec « prudence, diligence et compétence, comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable » (art. 151 de la Loi). Il s'agit d'un bon moyen pour protéger les membres du comité et sécuriser les prestataires du régime. Par ailleurs, les règles de gouvernance sont celles qui concernent l'organisation des activités du régime (par exemple, les contrôles internes.)

Le comité de retraite a donc procédé à une analyse approfondie de ses processus et de ses contrôles internes et à la rédaction de ses nouvelles règles qui ont été adoptées par le comité au mois de février 2008.

LES ACTIONS COMMUNES DES TROIS FONDS 2007-2008

La présente section fait état des activités et des projets que les trois Fonds québécois de recherche ont réalisés conjointement au cours de l'exercice financier 2007-2008.

GRANDS DOSSIERS

Deux dossiers majeurs ont retenu l'attention de la table de concertation des présidents-directeurs généraux des Fonds de recherche du Québec au cours de l'année 2007-2008, à savoir la performance des candidats québécois aux concours fédéraux et les femmes en recherche.

LA PERFORMANCE DES CANDIDATS QUÉBÉCOIS AUX CONCOURS FÉDÉRAUX

Les Fonds ont tout d'abord procédé à une analyse des taux de succès des candidats issus du Québec aux différents concours de bourses d'études supérieures des organismes subventionnaires fédéraux. Cette analyse montre une performance différenciée selon les secteurs de recherche. Dans le secteur de la santé, les étudiants du Québec font très bonne figure si on compare leur performance à celle des autres provinces. De plus, contrairement aux deux autres secteurs, soit les sciences naturelles et génie (SNG) et les SSHAL, aucun quota n'est imposé aux demandes de bourse dans le secteur de la santé et aucune limite n'est fixée quant au nombre de candidatures que peuvent soumettre les universités canadiennes. Du côté des SNG, l'analyse réalisée par le FQRNT au cours des dernières années révèle que les étudiants québécois dans ce secteur sont sous-représentés parmi les candidats et les boursiers des programmes de bourses d'études supérieures du Conseil de recherche en sciences naturelles et

en génie (CRSNG). Malgré de nouvelles bourses offertes par le programme de bourses d'études supérieures du Canada, les étudiants des universités québécoises ont des taux de réussite inférieurs à la moyenne nationale et à ceux des candidats ontariens. La situation est sensiblement la même dans le secteur des SSHAL, soit une sous-représentation des étudiants québécois parmi les candidats et les boursiers du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH). Les taux de réussite sont cependant plus près de ceux de l'ensemble canadien et se comparent à ceux de l'Ontario. On peut expliquer en partie cette sous-représentation des étudiants québécois aux concours du CRSH et du CRSNG par le système de quotas mis en place au milieu des années 90.

LES FEMMES EN RECHERCHE

Les Fonds ont amorcé conjointement une réflexion sur la présence des femmes en sciences. Selon les premiers résultats de cette étude, les candidates bénéficieraient de taux de succès équivalents à ceux des candidats. Il n'existe donc pas de biais systémique dans la conception des programmes ou la gestion des concours des trois Fonds de recherche. Les résultats préliminaires révèlent également que les défis se présentent sous un jour différent d'un secteur à l'autre : en SNG, il faudrait avant tout favoriser l'attraction des femmes dans ce secteur; en santé, il faudrait plutôt parler de l'amélioration de leur persévérance en carrière; finalement, en SSHAL, l'augmentation du

nombre de femmes assumant un rôle de direction dans les équipes de recherche semble constituer la cible principale. Au cours de la prochaine année, les Fonds continueront de suivre l'évolution de la présence des femmes dans leurs programmes respectifs et tenteront de trouver des moyens de mieux répondre aux besoins spécifiques de cette clientèle.

PROGRAMMES DE RECHERCHE CONJOINTS

Au cours de la dernière année, les trois Fonds se sont concertés afin d'assurer la mise en œuvre coordonnée de la nouvelle *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation*. Ils ont signé une nouvelle entente stratégique en sécurité routière. Ils ont soutenu l'organisation d'un symposium et lancé un programme de bourses thématiques sur les aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux du développement des nanotechnologies (NE³LS). De plus, le FRSQ et le FQRNT se sont associés pour lancer un nouveau programme de subvention ciblant spécifiquement les technologies dans le domaine de la santé et ont créé conjointement un programme de recherche en partenariat avec six ministères sur les cyanobactéries.

DÉVELOPPEMENT D'OUTILS INFORMATIONNELS

Tout au long de l'année 2007-2008, les Fonds de recherche du Québec ont poursuivi le développement d'outils informationnels communs. Ils ont notamment conçu une nouvelle interface pour indexer les publications scientifiques qui permettra aux chercheurs de rapporter dans un format standardisé et d'une manière simplifiée leurs principales publications. Cet outil s'avérera fort utile, tant pour l'évaluation des demandes que pour la mise en valeur des expertises des chercheurs à travers le répertoire de la recherche *Expertise recherche Québec*.

LANCEMENT DU RÉPERTOIRE INTERPROVINCIAL DES CHERCHEURS

Les trois Fonds de recherche du Québec ont continué les démarches entreprises depuis plusieurs années afin d'élargir l'utilisation de leurs outils informationnels communs au plus grand nombre possible d'organismes canadiens de financement de la recherche. En agissant ainsi, les Fonds souhaitent simplifier et diminuer le fardeau administratif des chercheurs québécois lorsque ceux-ci font une demande à des concours d'organismes subventionnaires fédéraux. Ils espèrent aussi assurer le rayonnement et la reconnaissance de l'expertise québécoise dans l'ensemble canadien. À cet égard, un *Répertoire interprovincial des chercheurs* a été lancé. À terme, ce *Répertoire* permettra aux utilisateurs d'Internet d'identifier l'ensemble des chercheurs du Canada œuvrant dans un domaine d'activités particulier, en fonction de mots-clés liés aux champs d'expertise des chercheurs. Déjà les répertoires pour le Québec et la Colombie-Britannique sont opérationnels et des organismes subventionnaires de plusieurs autres provinces ont annoncé leur intention de se joindre au *Répertoire interprovincial* au cours de la prochaine année.

ACTIVITÉS DE RAYONNEMENT

Comme par les années passées, les Fonds de recherche du Québec ont uni leurs efforts afin d'assurer le plus grand rayonnement possible aux réalisations des chercheurs d'ici.

PRIX ET ACTIVITÉS DE RECONNAISSANCE

Dans le cadre du Gala annuel de l'ACFAS, les Fonds ont appuyé la remise du Prix Jacques-Rousseau qui reconnaît l'excellence d'une recherche multidisciplinaire. Ils ont également renouvelé leur entente de partenariat avec l'ADESAQ afin d'assurer la remise des Prix d'excellence pour les meilleures thèses de doctorat.

COLLOQUES ET AVIS

Encore cette année, les Fonds ont assuré une représentation commune au sein du Comité de direction de l'ADARUQ et collaboré à la réalisation de son colloque. Les Fonds ont aussi collaboré avec l'ACFAS, le Conseil de la science et de la technologie ainsi que l'Institut du Nouveau Monde à la préparation d'un colloque qui se tiendra à l'automne 2008 et portera sur les relations entre la science et la société. De plus, les Fonds ont soutenu financièrement la réalisation d'un avis sur la formation doctorale par le Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec. Cet avis, qui sera rendu public dans le cadre du 76^e congrès de l'ACFAS, devrait permettre d'identifier les conditions favorisant l'émergence de la relève scientifique.

DIFFUSION GRAND PUBLIC

Conjointement avec Génome-Québec et le Conseil québécois de valorisation des

biotechnologies, les trois Fonds ont apporté leur expertise scientifique et leur soutien financier à la réalisation de la nouvelle émission de vulgarisation scientifique : *Le code Chastenay*. Cette émission, diffusée à Télé-Québec, met en valeur les réalisations des chercheurs d'ici.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Finalement, les présidents-directeurs généraux ont assuré la représentation du Québec lors de certains événements internationaux, notamment lors des Rencontres de Strasbourg organisées par l'INRETS, de même que lors du colloque sur la coopération scientifique France-Québec parrainé par le CCIFQ. Ils ont également apporté leur soutien à l'organisation des prochains Entretiens Jacques-Cartier qui auront lieu à Montréal en 2008.

LA LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ACFAS – Association francophone pour le savoir
ADARUQ – Association des administratrices et administrateurs de la recherche universitaire du Québec
ADESAQ – Association des doyens des études supérieures et avancées du Québec
BÉSC – Bourses d'études supérieures du Canada
CAU – Centre affilié universitaire
CCIFQ – Centre de collaboration interuniversitaire franco-qubécois
CIRMMT – Centre for Interdisciplinary Research in Music Media and Technology
CLIPP – Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales
CRSH – Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
CRSNG – Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada
CST – Conseil de la science et de la technologie
FCI – Fondation canadienne pour l'innovation
FLAC – Fondation Lucie et André Chagnon
FQRNT – Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FQRSC – Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
FRSQ – Fonds de la recherche en santé du Québec
GRIN – Groupe de recherche et d'intervention en négligence
GRIP – Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant
GRISE – Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance
INM – Institut du Nouveau Monde
INRETS – Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
IRRST – Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail
IRSC – Instituts de recherche en santé du Canada
ISQ – Institut de la statistique du Québec
IU – Institut universitaire
MCC – Ministère de la Culture et des Communications
MDEIE – Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS – Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESS – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MRI – Ministère des Relations internationales
MSP – Ministère de la Sécurité publique
MSSS – Ministère de la Santé et des Services sociaux
NE³LS – Aspects éthiques, environnementaux, économiques, légaux et sociaux liés aux nanotechnologies
OCCQ – Observatoire de la culture et des communications du Québec
OST – Observatoire des sciences et des technologies
RAG – Rapport annuel de gestion
SAIC – Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
SNG – Sciences naturelles et génie
SQRI – Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation
SSHAL – Sciences sociales et humaines, arts et lettres
STS – Science-Technologie-Société

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

RAPPORT DE LA DIRECTION

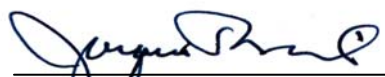
Les états financiers du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

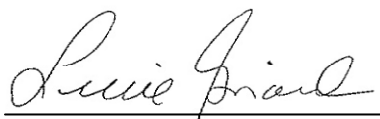
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité exécutif dont certains membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.



Jacques Babin
Président-directeur général

Lucie Girard
Vice-présidente à l'administration
et à l'information

Québec, le 23 mai 2008

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture au 31 mars 2008 ainsi que les états des résultats et excédent cumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Renaud Lachance', written over a horizontal line.

Renaud Lachance, CA

Québec, le 23 mai 2008

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008	2007
		Retraité (note 3)
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 4)	48 752 430 \$	45 879 681 \$
INTÉRÊTS ET AUTRES PRODUITS	1 493 455	1 096 227
	50 245 885	46 975 908
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES		
Subventions à la recherche	30 981 611	27 320 104
Bourses	13 631 147	12 688 122
	44 612 758	40 008 226
	5 633 127	6 967 682
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 5)	3 958 434	3 824 023
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 674 693	3 143 659
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT		
Solde déjà établi	6 091 679	2 569 020
Correction (note 3)	(379 000)	-
Solde redressé	5 712 679	2 569 020
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN (note 6)	7 387 372 \$	5 712 679 \$

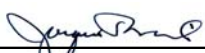
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

BILAN AU 31 MARS 2008

	2008	2007
		Retraité (note 3)
ACTIF		
À court terme		
Trésorerie	1 009 515 \$	1 122 135 \$
Placements temporaires, taux variant de 3,5% à 4,5%, échéant en deça d'un an	17 534 548	12 000 000
Intérêts courus	-	572 873
Subventions à recevoir et autres créances (note 7)	723 828	2 048 606
Frais payés d'avance	8 252	32 130
	<u>19 276 143</u>	<u>15 775 744</u>
Immobilisations corporelles (note 8)	129 157	127 200
Actif incorporel (note 9)	271 698	177 661
	<u>19 676 998 \$</u>	<u>16 080 605 \$</u>
PASSIF		
À court terme		
Charges à payer et frais courus (note 11)	395 973 \$	445 475 \$
Subventions d'organismes reportées	9 193 920	9 362 347
Subventions du gouvernement du Québec reportées	2 564 098	379 000
Portion court terme de la dette à long terme (note 12)	48 311	45 469
	<u>12 202 302</u>	<u>10 232 291</u>
Dette à long terme (note 12)	87 324	135 635
	<u>12 289 626</u>	<u>10 367 926</u>
EXCÉDENT CUMULÉ (note 6)	7 387 372	5 712 679
	<u>19 676 998 \$</u>	<u>16 080 605 \$</u>
Engagements (note 13)		

Pour le conseil d'administration :


 Jacques Babin


 Alain Noël

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
		Retraité (note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	1 674 693 \$	3 143 659 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	123 882	188 168
Amortissement de l'actif incorporel	125 853	116 360
	<u>1 924 428</u>	<u>3 448 187</u>
Variation des éléments hors trésorerie		
Intérêts courus	572 873	(558 346)
Subventions à recevoir et autres créances	1 324 778	773 172
Frais payés d'avance	23 878	(10 552)
Charges à payer et frais courus (notes 8 et 9)	(14 385)	(279 844)
Subventions d'organismes reportées	(168 427)	947 426
Subventions du gouvernement du Québec reportées	2 185 098	379 000
	<u>3 923 815</u>	<u>1 250 856</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>5 848 243</u>	<u>4 699 043</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des placements	(109 410 152)	(112 373 661)
Disposition des placements	103 875 604	107 873 661
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 8)	(148 113)	(28 162)
Acquisitions d'actif incorporel (note 9)	(232 733)	(106 725)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(5 915 394)</u>	<u>(4 634 887)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(45 469)</u>	<u>(81 628)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(112 620)	(17 472)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 122 135</u>	<u>1 139 607</u>
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 009 515 \$</u>	<u>1 122 135 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2008

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

Le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est constitué par la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (L.R.Q., chapitre M-30.01). Le Fonds a pour fonctions de promouvoir et d'aider financièrement : le développement de la recherche et la diffusion des connaissances dans les domaines des sciences sociales et humaines ainsi que dans ceux de l'éducation, de la gestion, des arts et des lettres ; la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2e et 3e cycles universitaires et aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche. Il établit tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, les institutions à caractère culturel, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

En vertu de l'article 48 de la Loi ci-haut mentionnée, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture est mandataire du gouvernement du Québec. Il est donc exempté d'impôt au fédéral et au provincial.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers du Fonds par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Subventions du gouvernement du Québec et d'autres d'organismes

Les subventions affectées sont comptabilisées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses sont comptabilisées lorsqu'elles sont autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité. Les annulations ou les remboursements de subventions et bourses accordées sont inscrits dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

Produits de placement et placements temporaires

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les placements temporaires, principalement composés d'acceptations bancaires et de billets à escompte, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés au moment où les services ont été rendus aux clients, lorsque le prix de vente est déterminé ou déterminable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Fonds consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau et équipement	20,00%
Équipement informatique	33,33%
Améliorations locatives	20,00%

Actif incorporel

Le développement informatique est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. Aux 31 mars 2008 et 2007, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Nouvelle norme comptable de l'exercice

Au cours de l'exercice, le fonds a adopté le chapitre 1506 « Modifications comptables ». Ce chapitre définit les critères relatifs aux modifications de conventions comptables ainsi que le traitement comptable et les informations à fournir concernant les modifications de conventions comptables, les changements d'estimations comptables et les corrections d'erreurs. Plus particulièrement, ce chapitre permet d'apporter volontairement des modifications à une convention comptable uniquement si ces modifications ont pour effet de fournir des informations plus pertinentes et plus fiables dans les états financiers. De plus, ce chapitre requiert la présentation de certaines informations lorsqu'une entité n'a pas appliqué une nouvelle exigence liée aux PCGR qui a été publiée mais qui n'est pas encore en vigueur. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur la situation financière du Fonds.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**Modifications futures de conventions comptables**

Au cours du prochain exercice, le Fonds appliquera les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) quant aux nouveaux chapitres suivants : 1530 - « Résultat étendu », 3855 - « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation », 3862 - « Instruments financiers - Informations à fournir » et 3863 - « Instruments financiers - présentation ».

Le chapitre 1530 établit des normes d'information et de présentation concernant le résultat étendu. Les chapitres 3862 et 3863 visent à informer les utilisateurs de façon à leur permettre d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et à la performance financière de l'entité, et d'évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que de la façon dont elle gère ces risques. Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861 du Manuel, intitulé « Instruments financiers - informations à fournir et présentation ». Ces chapitres modifient et augmentent les exigences en matière d'informations à fournir, mais reprennent telles quelles les exigences en matière de présentation. Quant au chapitre 3855, il établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers ainsi que des dérivés non financiers.

Par ailleurs, l'ICCA a également publié le chapitre 3064 - « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » en remplacement des chapitres, 3062 - « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et 3450 - « Frais de recherche et de développement ». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne. Ce chapitre s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008, soit le 1er avril 2009 pour le Fonds.

Les chapitres 1530, 3862 et 3863 visant spécifiquement l'information à fournir, il n'y aura donc aucune incidence sur les résultats du Fonds. Quant aux chapitres 3064 et 3855, la direction est actuellement à évaluer quelle sera l'incidence, sur ses états financiers, de l'application des modifications de ces normes.

3. CORRECTION

Lors de l'exercice antérieur, le Fonds aurait dû comptabiliser au passif, à titre de subvention affectée, les sommes reçues du gouvernement du Québec relatives à la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. En effet, cette subvention affectée n'avait pas encore été versée aux bénéficiaires au 31 mars 2007. Le Fonds a plutôt directement inscrit ces montants à titre de revenus au cours de l'exercice terminé à cette date. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2007 sont retraités et cette correction d'erreur a eu pour effet d'augmenter (diminuer) les postes suivants des états financiers:

	<u>2007</u>
RÉSULTATS	
Subventions du gouvernement du Québec et d'autres organismes	(379 000) \$
BILAN	
Subventions du gouvernement du Québec reportées	379 000 \$
Excédent cumulé	(379 000) \$

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES

	2008	2007
		Retraité (note 3)
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	44 637 802 \$	42 803 900 \$
Partenaires des actions concertées	4 105 073	2 686 781
Autres	9 555	389 000
	<u>48 752 430 \$</u>	<u>45 879 681 \$</u>

5. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	2008	2007
TRAITEMENTS		
Rémunération	2 451 872 \$	2 285 558 \$
Formation et perfectionnement	16 985	3 528
Cotisations professionnelles	1 679	1 579
	<u>2 470 536</u>	<u>2 290 665</u>
SERVICES		
Honoraires	<u>303 289</u>	<u>307 268</u>
FRAIS D'OCCUPATION DES LOCAUX		
Loyers à la Société immobilière du Québec	257 771	268 702
Assurances	16 371	16 498
Entretien et réparations	51 543	51 906
Location	4 470	3 439
	<u>330 155</u>	<u>340 545</u>
COMMUNICATIONS	<u>93 592</u>	<u>74 076</u>
TRANSPORT ET SÉJOUR	<u>322 178</u>	<u>326 467</u>
AUTRES FRAIS		
Télécommunications	54 951	52 258
Reprographie	48 384	41 888
Frais d'envoi	29 270	27 662
Charges de bureau	43 365	39 691
Autres charges	3 781	5 442
Frais financiers	9 198	13 533
	<u>188 949</u>	<u>180 474</u>
AMORTISSEMENT		
Immobilisations corporelles	123 882	188 168
Actif incorporel	125 853	116 360
	<u>249 735</u>	<u>304 528</u>
	<u>3 958 434 \$</u>	<u>3 824 023 \$</u>

6. EXCÉDENT CUMULÉ

Le conseil d'administration du Fonds a réservé une partie de l'excédent cumulé pour l'attribution de bourses et de subventions incluant une somme pour honorer les engagements pris par le Fonds dans les protocoles du programme des actions concertées. Le Fonds ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Ces affectations se détaillent comme suit:

	2008	2007
		Retraité (note 3)
Subventions à la recherche et bourses	<u>5 390 381 \$</u>	<u>4 112 008 \$</u>

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	2008	2007
Fonds de la recherche en santé du Québec	2 200 \$	1 776 \$
Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport	28 386	1 220 130
Ministère de la santé et des Services sociaux	622 427	780 790
Autres	70 815	45 910
	<u>723 828 \$</u>	<u>2 048 606 \$</u>

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2008		2007
	Coût	Amortissement cumulé	Net
Mobilier de bureau et équipement	260 144 \$	238 647 \$	21 497 \$
Équipement informatique	293 201	227 915	65 286
Améliorations locatives	599 095	556 721	42 374
	<u>1 152 440 \$</u>	<u>1 023 283 \$</u>	<u>129 157 \$</u>
			<u>127 200 \$</u>

Au 31 mars 2008, le poste « Charges à payer et frais courus » inclus un montant de 15 093\$ (2007 - 37 367\$) lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

9. ACTIF INCORPOREL

	2008		2007
	Coût	Amortissement cumulé	Net
Développement informatique	801 692 \$	529 994 \$	271 698 \$
			<u>177 661 \$</u>

Au 31 mars 2008, le poste « Charges à payer et frais courus » inclus aucun montant (2007 - 12 843\$) lié à l'acquisition d'actif incorporel.

10. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le Fonds dispose de facilités de crédit n'excédant pas un montant total en cours de 10 000 000 \$ auprès du Fonds de financement, et ce jusqu'au 31 mars 2012. Les montants prélevés portent intérêt au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2008 et 2007, les facilités de crédit étaient inutilisées.

11. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	105 559 \$	224 494 \$
Salaires et vacances à payer	262 657	208 593
Autres	<u>27 757</u>	<u>12 388</u>
	<u>395 973 \$</u>	<u>445 475 \$</u>

12. DETTE À LONG TERME

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Effet à payer à la Société immobilière du Québec, taux fixe de 6,08%, remboursable par versements mensuels de 4 602 \$ en capital et intérêts, échéant en novembre 2010.	135 635 \$	181 104 \$
Portion à court terme	<u>48 311</u>	<u>45 469</u>
	<u>87 324 \$</u>	<u>135 635 \$</u>

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices se détaillent comme suit :

2008-2009	48 311 \$
2009-2010	51 331 \$
2010-2011	35 993 \$

Les intérêts payés sur la dette à long terme s'élèvent à 9 758 \$ (2007 - 13 743 \$).

13. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2008, les engagements du Fonds sont de 32 985 015 \$ (2007 - 35 978 929 \$) à l'égard des subventions et de 17 822 261 \$ (2007 - 12 386 828 \$) à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par l'Assemblée nationale, à l'exception des sommes réservées dans l'excédent cumulé.

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS**Juste valeur**

La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers à court terme représente une estimation raisonnable de leur juste valeur, en raison de leur échéance à court terme et des conditions commerciales qu'ils comportent.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon des taux d'intérêts offerts sur le marché au Fonds pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

Le tableau qui suit indique la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers à long terme du Fonds :

	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme (incluant la portion à court terme)	135 635 \$	141 053 \$	181 104 \$	187 595 \$

Risque relatif au taux d'intérêt

La trésorerie porte à intérêt au taux préférentiel moins 1.9%. Les taux d'intérêt des placements temporaires sont divulgués au bilan. Le taux d'intérêt de la dette à long terme est présenté à la note 12. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont sans intérêt.

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 98 091 \$ (2007 - 84 628 \$) et représentent le coût des services courants.

Coordination et rédaction
Denise Pérusse

Mise en page
Direction des communications du Fonds Société et Culture

Ce rapport annuel de gestion est également offert en format PDF dans le site Web du Fonds :
www.fqjsc.gouv.qc.ca

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 978-2-550-53151-7